



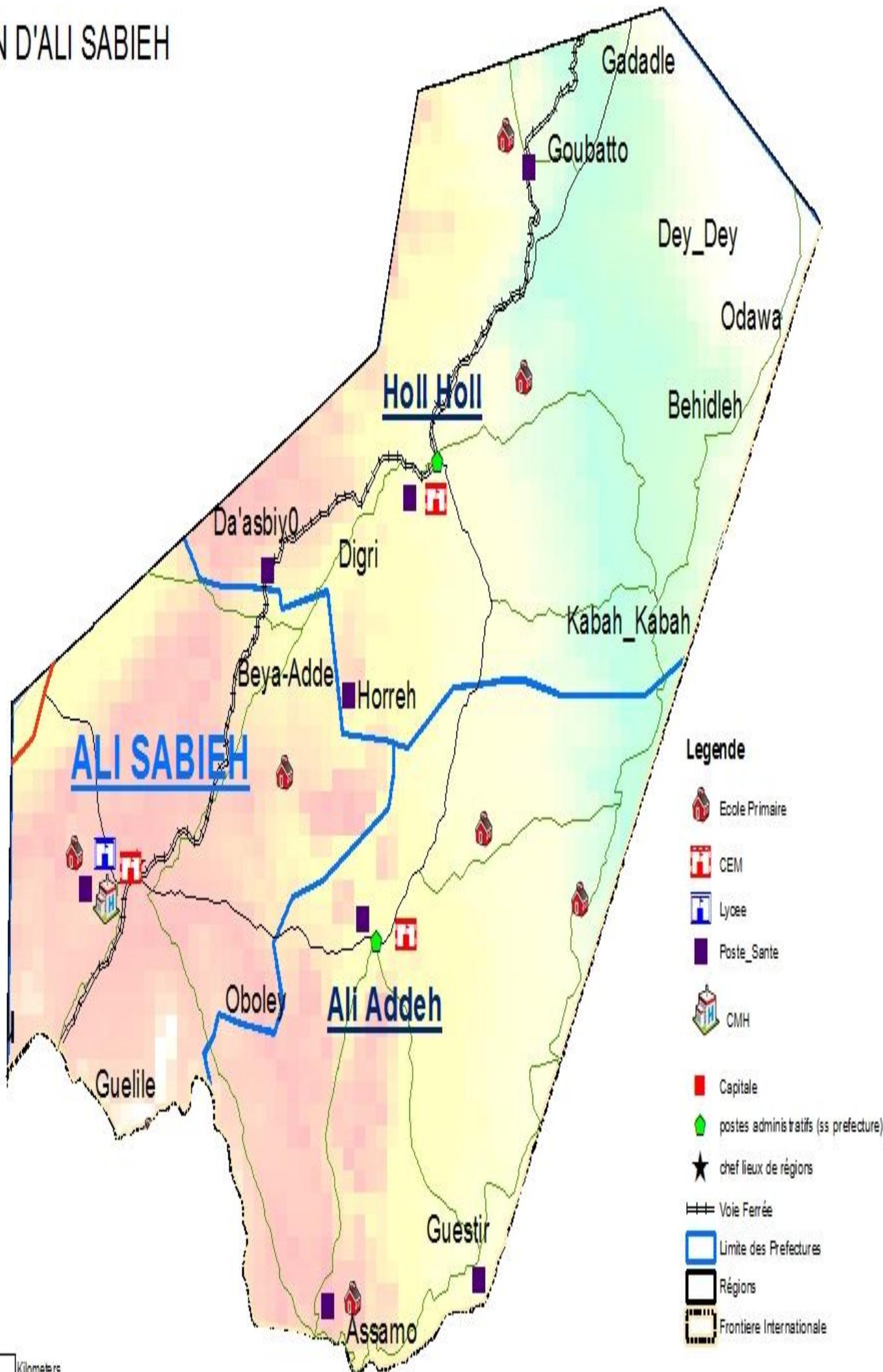
RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

PLAN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

REGION
D'ALI SABIEH



REGION D'ALI SABIEH



RESUME EXECUTIF

Le Plan de Développement de la **Région d'Ali Sabieh** s'inscrit dans la volonté du Gouvernement et de l'Autorité régionale de doter la collectivité locale des **institutions fortes et des outils de planification stratégique pour valoriser les atouts et les potentialités de cette région de manière durable.**

Son PDR couvrant la période 2015-2019 a fait l'objet d'un large consensus et repose sur une vision stratégique, qui priorise les actions à mener et orientera les décisions des Autorités dans les années à venir. Il peut se résumer en quatre volets:

1. Le diagnostic stratégique de la situation de base

Un état des lieux problématique a été fait en prenant en compte les dimensions territoriale/régionale, sociale, culturelle, économique, environnementale et de la gouvernance. Cette analyse a permis de mettre en exergue les lourdes contraintes du développement de la région, notamment :

- le faible niveau d'infrastructures et d'équipements urbains en matière d'assainissement;
- le faible niveau de desserte et d'accessibilité des localités rurales;
- l'absence d'infrastructures hydro agricoles améliorées et d'important gaspillage d'eau d'irrigation ;
- la détérioration de la qualité des services de l'eau et l'électricité avec des coûts élevés;
- une faible accessibilité aux structures sanitaires et une très faible couverture en personnel de santé;
- un faible taux de fréquentation scolaire notamment chez les jeunes filles ;
- la faible prise en compte du genre dans les activités socioéconomiques;
- la faible qualité de l'enseignement : une insuffisance d'enseignants et d'infrastructures scolaires;
- le faible développement du secteur privé;
- la faiblesse de l'épargne, des financements bancaires et des investissements;
- les faiblesses des ressources humaines, financières, matérielles et techniques.

A ces contraintes et défis, les Autorités ont proposé des **solutions audacieuses pour les relever et promouvoir une croissance forte, diversifiée et mieux partagée.**

2. Objectif et orientations stratégiques de la région

L'Objectif général des régions, en cohérence avec la Vision Djibouti 2035 et la SCAPE 2015-2019, est l'édification des pôles de développement régionaux. L'exploitation et la valorisation des ressources naturelles s'accompagneront d'une construction des économies régionales, permettant un « désenclavement économique » des régions et une croissance diversifiée, forte et mieux partagée.

Concernant la région d'Ali Sabieh, considérée comme **le futur pôle industriel**, la réhabilitation et l'entrée en fonction du chemin de fer Djibouti-Ethiopie lui donnera une dynamique économique nouvelle pour le redressement des unités industrielles (cimenterie,

marbre, pierre taillée, production d'eau minérale, etc.), la transformation des produits de l'élevage (le cuir et la laine notamment) qui trouveront les débouchés dans les pays voisins, ainsi que pour le développement des potentialités touristiques.

Quant aux **politiques sectorielles**, quatre orientations stratégiques ont été retenues. Les actions et programmes /projets prioritaires de chacune d'elles qui sont résumés ci-dessous, tiennent compte des capacités d'absorption de l'économie, de la contrainte d'endettement du pays et du souci constant de valoriser les investissements publics.

i. Aménagement du territoire de la région :

- Développement des infrastructures structurantes ;
- Promotion d'un réseau de transport capable de soutenir le développement territorial de la région ;
- Développement d'une armature urbaine capable d'assurer un meilleur maillage et encadrement des territoires locaux.

ii. Promotion de la bonne gouvernance locale :

- Accélérer le processus de décentralisation;
- Renforcer les capacités des décideurs politiques régionaux ;
- Améliorer le niveau de formation et la participation de tous les acteurs à la gestion des affaires publiques.

iii. Edification d'un pôle économique régional par la valorisation des potentialités locales :

- Promotion d'un développement industriel et de services;
- Développement des institutions financières et d'un système de crédit effectif ;
- Modernisation du développement rural.

iv. Développement d'un cadre vie de qualité et du capital humain pour soutenir les actions de développement :

- Accès aux services sociaux de base ;
- Valorisation des ressources humaines.

3. Financement du PDR

Le coût du PDR d'Ali Sabieh est estimé à **27.448 millions FD (144,5 millions euros)** sur cinq ans (2016 -2020).

Le cadrage macro-économique et budgétaire du pays est un outil indispensable pour l'évaluation de la soutenabilité des politiques financières en faveur des Ministères sectoriels et désormais plus explicitement des financements des régions. **Les ressources potentielles susceptibles d'être mobilisées sont internes et externes.** L'origine des ressources internes mobilisables sont les collectivités locales et les opérateurs économiques. Il s'agit là d'un enjeu qui s'ajoute aux défis à relever pour la mise en place d'une fiscalité propre pour l'autonomie financière des régions.

Les ressources externes concernent le recours à des financements extérieurs avec d'importants éléments concessionnels et dont l'accès est conditionné par les capacités du

pays en planification, coordination et gestion des programmes. Les Autorités recherchent les assurances des financements des Donateurs en cohérence avec la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et concernant notamment **la prévisibilité de leurs engagements à moyen terme et le respect des programmes prioritaires du pays.**

4. Mise en œuvre, Mécanismes de coordination et Suivi et évaluation du PDR

Fondements et principes du dispositif :

- Promouvoir et renforcer la participation, la consultation et la responsabilité de tous les acteurs à la prise des décisions, à la coordination et la gestion des affaires publiques de leur région et de leurs localités ;
- Exiger les résultats des fonds publics utilisés et approfondir la communication et le dialogue;
- Garantir une mise en œuvre rapide et effective des programmes et l'adaptation à l'évolution des situations.

Mécanismes institutionnels : Le Ministère de l'Intérieur, le Ministère des Finances chargé de l'Industrie et les **institutions régionales** sont **responsables de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du PDR.** Ces dernières étant les points d'ancrage de la Gestion axée sur les résultats, le renforcement de leurs capacités institutionnelles, administratives et évaluatives est primordial pour le succès du PDR. A cet égard, les actions suivantes sont indispensables et urgentes:

- Restructurer le Comité technique de la région et le doter des ressources humaines et matérielles adéquates pour relever les défis et contraintes au développement;
- Doter la région de deux nouvelles structures vitales : le **Service de Planification, Programmation et Budgétisation** ; et **le Service des Statistiques et Suivi-évaluation** du PDR;
- Implanter dans les institutions régionales les outils et les bonnes pratiques de gestion pour accroître l'efficacité du PDR. Il s'agit de Plans d'action selon la Gestion axée sur les résultats, Chronogramme d'activités et des résultats; Plan stratégique de travail, Budget triennal d'investissement public, Budgétisation axée sur les résultats;
- Renforcer les capacités des participants au réseau du système de suivi-évaluation, au premier plan duquel les Députés, les Conseillers régionaux et les membres des ONG de développement.

Il est bon de relever que les élus locaux ont exprimé leur volonté d'améliorer la **gouvernance locale** et de travailler ensemble pour atteindre les résultats escomptés.

Un Cadre de Suivi évaluation : Fondé sur des indicateurs et des revues périodiques, ce cadre permettra de mesurer le niveau des réalisations des programmes et de proposer des mesures correctrices dans les meilleurs délais et donc au moindre coût.

Les pages qui suivent fournissent d'amples informations sur la planification, la programmation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PDR de la région d'Ali Sabieh.

Table des matières

RESUME EXECUTIF.....	2
INTRODUCTION	7
I. PROCESSUS D'ELABORATION	8
II. ETAT DES LIEUX.....	11
2.1. Géographie, démographie et administration de la région.....	12
2.2. Développement du capital humain	13
2.3. Développement économique et emploi.....	17
2.4. Gouvernance.....	22
III. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE.....	23
3.1. Enjeux et défis	26
IV. ANALYSE STRUCTURELLE	34
V. VISION- ORIENTATIONS STRATEGIQUES	37
5.1. Le Cadre de Référence.....	38
5.2. La Vision de la Région	39
5.3. Orientations Stratégiques.....	40
5.4. Priorités du PDR 2015-2019 pour l'accélération de l'atteinte des ODD	41
5.5. Objectifs et Politiques Régionaux.....	42
5.5.1. Agir pour le Développement du territoire sur le Plan de l'aménagement, de l'environnement et de l'infrastructure	42
5.5.2. Infrastructures.....	43
5.5.3. Un pôle industriel, une dynamique économique nouvelle, créatrice d'emplois ...	44
5.5.4. Développement Humain.....	49
5.5.5. Gouvernance	51
5.6. Opérationnalisation du Plan de Développement Régional	52
VI. ANALYSE DES HYPOTHESES ET RISQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDR	55

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Forces, faiblesses, opportunités et menacés de la région d'Ali Sabieh	24
Tableau 2 : Contraintes et opportunités de la région d'Ali Sabieh	25
Tableau 3 : Variables entrées et relais de l'analyse structurelle	35
Tableau 4 : L'alignement des orientations stratégiques sur les ODD	41

INTRODUCTION

Djibouti a engagé un processus de décentralisation pour promouvoir la démocratie locale, renforcer la culture citoyenne et favoriser le développement des régions. Plusieurs textes, au premier rang desquels la loi sur la décentralisation et le statut des régions (2002) et la loi sur le statut de Djibouti-ville (2005), ont été adoptés, créant ainsi cinq régions administratives qui sont en même temps des collectivités territoriales.

La région est également un cadre d'appui par excellence pour promouvoir le développement économique et social. Des conseils régionaux, **des Assemblées Régionales, des Comités de coordination au développement régional(CCDR) et des Comités locaux de développement (CLD) ont été mis en place au niveau des cinq régions du pays.**

Les élections locales organisées en 2006 ont permis d'initier concrètement une dynamique positive en faveur de l'émergence d'une véritable démocratie locale. Des acquis réels, mais fragiles, méritent d'être consolidés et élargis.

Une perspective de long terme à l'horizon d'une génération, « Djibouti 2035 », a été élaborée en vue de préparer les mutations et transformations structurelles et de construire un développement durable. Le Plan national de développement- SCAPE.2015-2019, première déclinaison opérationnelle de la « Vision Djibouti 2035 », entend s'appuyer sur un nouveau modèle de croissance afin, à la fois, d'accélérer le taux de croissance, de moderniser les bases de l'économie et d'y affirmer le rôle du secteur privé, de promouvoir l'emploi et de réduire les disparités sociales et territoriales.

A travers le quatrième axe, les pôles de développement régionaux et le développement durable, il s'agit de s'attaquer au double défi des écarts régionaux de développement – en particulier entre la ville capitale et les régions de l'intérieur – et des menaces qui pèsent sur un environnement très fragilisé en proposant d'une part un développement territorial maîtrisé, et d'autre part la préservation d'un environnement sécurisé et de qualité. Des plans de développement régionaux pour chacune des cinq régions de l'intérieur, articulés à la SCAPE et mettant en évidence les pôles de développement, apporteront également des solutions concrètes à ce double défi.

Cinq principales étapes ont permis la construction de ce Plan :

- Le processus consultatif et participatif
- Un diagnostic de la situation actuelle du développement de la région
- Les objectifs et les orientations
- Les programmes et la matrice d'actions régionales
- La mise en œuvre, les mécanismes de suivi et évaluation

I. PROCESSUS D'ELABORATION

Les travaux d'élaboration du Plan de développement régional ont été précédés par des ateliers régionaux de sensibilisation et de planification tenus dans les capitales régionales en juin 2015. L'importante participation des acteurs de développement local a confirmé la forte aspiration de mobiliser toutes les forces vives et de promouvoir une responsabilité plus importante et plus efficace des populations pour le développement de leur région. La création et la mise en place d'un Comité Régional, rassemblant tous les acteurs de développement local, pour prendre en charge l'élaboration de ce Plan régional de développement en est une illustration.

Le Plan de Développement Régional a été élaboré sous la supervision d'un Comité de pilotage et d'une Commission technique du Comité Régional présidés respectivement par le Préfet de Région et le Président du Conseil régional.

Encadré : Processus participatif de la région d'Ali Sabieh

La réalisation du bilan stratégique et ou des réalisations s'est déroulée dans une approche ouverte et participative pour l'ensemble des parties intéressées, notamment le conseil régional, les élus, la préfecture, les représentants des services déconcentrés (sous-direction de l'Agriculture, l'EDD, l'ONEAD, la Chambre de Commerce de Djibouti, l'Education, la Santé, les Biens Waqfs, la promotion de la femme...)

Le comité technique a organisé des rencontres, d'abord avec les représentants des quinze quartiers du chef-lieu d'Ali Sabieh, puis des visites de terrains dans les villages et localités des deux sous-préfectures avec l'appui administratif et logistique du préfet et du président du conseil régional. Ce diagnostic qui a permis de collecter les données quantitatives et qualitatives de base du PDR et a fait ressortir plusieurs constats, enjeux et défis à relever. Le résultat de ce travail a été validé et enrichi par une démarche de consultation et de concertation avec différents intervenants de la région (comité de pilotage, comité technique) et d'autres intervenants au sein de la population. Au total, la préparation, l'organisation et la réalisation du diagnostic stratégique technique et partagé ont nécessité 23 réunions, 300 personnes rencontrées directement et plus de 5000 personnes sensibilisées. En plus de ces réunions, plusieurs autres rencontres et activités ont été tenues en septembre 2015. Elles ont permis d'informer et de consulter la population et les autres acteurs présents dans la région sur l'évolution du processus d'élaboration de ce plan de développement régional.

Un diagnostic décrivant la situation socioéconomique du territoire Assajog et Baninjog

Le bilan stratégique concerne, d'une part, l'évaluation du PDR d'Ali Sabieh 2009-2010 et d'autre part, l'examen des réalisations des services techniques déconcentrés des ministères sectoriels présents dans la région. Ainsi, les actions réalisées par les dits services et qui sont évaluées entre 2009 et 2014 ont permis de compléter les informations de base sur les services rendus aux citoyens, de tirer les leçons apprises et les difficultés rencontrées.

Pour collecter les données et statistiques sur les réalisations des services déconcentrés, les consultants ont distribué un canevas de collecte conçu pour l'occasion et ont mené des discussions semi directives pour les informations qualitatives.

Concernant l'évaluation du PDR d'AliSabieh 2009-2010, les consultants se sont rendus au siège du PNUD à Djibouti pour rencontrer les gestionnaires du programme PADCL. Ils ont également posé des questions aux autorités nationales et régionales sensées mettre en œuvre et suivre l'exécution du PDR d'AliSabieh, à savoir le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, le préfet de la région, le président du conseil régional.

Enfin, un diagnostic interne a été conduit sur l'analyse de la capacité organisationnelle des services déconcentrés et décentralisés, de la préfecture et du conseil régional. L'équipe des consultants a rencontré et s'est entretenue avec les responsables de 20 départementssectoriels déconcentrés et autres acteurs qui rendent des services aux citoyens d'Ali Sabiehtels que le Croissant Rouge de Djibouti (CRD)/Branche d'AliSabieh, l'antenne régionale de la Chambre de Commerce de Djibouti, l'antenne régionale de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS), les Okals, les associations de la société civile etc....

II. ETAT DES LIEUX

2.1. Géographie, démographie et administration de la région

La région d'Ali Sabieh s'étend sur 2 400 km², soit 10 % de la superficie totale du territoire djiboutien (23 000 km²). Sa limite Sud est située à seulement 10 km de la frontière avec l'Éthiopie, sa frontière Ouest jouxtant quant à elle les régions d'Arta et de Dikhil et sa frontière Est avec la Somalie. Le territoire est traversé par sept oueds pouvant constituer des ressources hydrogéologiques significatives et qui prennent toutes leurs sources sous les pieds du massif Arrey-Degwen, de l'Oued Assamo/Guistir, de l'Oued Goda-awo/Dousseh, de l'Oued Midgan, de l'Oued Danan, de l'Oued Beya-adey/Kabah-Kabah, de l'Oued Daasbyo/Wahayyi et enfin de l'Oued Deydey.

La densité moyenne de population est d'environ 36 habitants par km².

Géographie

Le Territoire d'Ali-Sabieh est divisé en deux types de paysages à la morphologie naturellement différente : une terre rougeâtre communément appelée « Aska » et ses habitants « Assajog », et un milieu physique à la même typologie que le reste du pays communément appelée « Doulmadow » et ses habitants « Baninjog » car la végétation est dominée par l'arbre « Banin ». Les ressources floristiques du Plateau **Doulmadow** sont diverses et variées (Banin, Sarman, etc.) ainsi que celles d'**Assajog** (Dikri, Zog-zog, Salel, etc.).

Aska (la partie rouge ou plutôt rouge vif) est selon les populations rencontrées un joyau magnifique et rare dans l'espace de la république de Djibouti.

Climat

La région d'Ali-Sabieh jouit d'un climat 'frais' (tout au moins par rapport à certaines régions du pays). Le territoire présente un relief contrasté. Le climat est de type désertique marqué par une faible pluviométrie (en moyenne 140 mm, avec de fortes variations selon les années) et des températures élevées. L'année est divisée en une saison fraîche (d'octobre à avril avec une température comprise entre 20 et 30°C), une saison chaude (de juin à septembre avec une température variant entre 30 et 45°C), et des mois intermédiaires (mai et septembre) qui se caractérisent par une très forte humidité.

Organisation administrative de la région d'Ali Sabieh

Ali Sabieh est l'une des cinq régions de l'intérieur du pays avec Arta, Dikhil, Obock et Tadjourah. Les limites territoriales de la Région ont été établies en 2003 par un Arrêté du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID), validé la même année par le Conseil des Ministres.

La région d'Ali-Sabieh est composée de deux (2) sous-préfectures : **Ali Addeh** et **Holl Holl**, qui sont sous l'autorité de la préfecture d'Ali-Sabieh. En outre, c'est dans le chef-lieu d'Ali Sabieh ville que se concentrent la majorité de la population, les services déconcentrés des

ministères sectoriels ainsi que la totalité des facteurs dynamisant l'économie (douane, EDD, ONEAD, Poste, Djibouti Télécom etc.). Plusieurs autres localités et sous localités se partagent le reste de la collectivité locale sur le territoire. Il s'agit de la ville d'Ali-Sabieh et sa périphérie (Guellilé, Arramodobeh, Ambouckta etc.) ainsi que le village Dasbyo et ses petites localités satellites (Faradil, Dourreh etc.).

Quant à la sous-préfecture d'Ali Addeh, elle se compose de plusieurs localités (Gachamaleh, Rari, Danan etc.). Le village Guistir possède plusieurs petites localités satellites (Tarantar, Douryaleh, Galdagahassé, le village Assamo, Degseyn, Egiisso-yar).

De même la sous-préfecture de Holl Holl est entourée de plusieurs localités (Hindi, Farradil, Dikri, Dourreh, Daba Horoneh, Iroleh, Arraha, Alaleh-Qoqob). Le village Beya-Adey possède également de petites localités satellites (Rohadleh, KabahKabah, Galdig, Goubetto et Biidley).

Si les localités de taille moyenne (population >1000 habitants) sont en nombre réduit, les petites localités rurales de taille plus ou moins importantes (constituées parfois d'un point de regroupement autour d'un puits ou d'un site de jardins) pourraient alimenter et soutenir à l'avenir le développement de ces pôles économiques que constituent les localités. L'ensemble des localités et campements semi-nomades vit des activités orientées vers la production animale (élevage de chèvres, de moutons et de dromadaires) et l'agriculture dans des périmètres irrigués et de petits commerces qui illustrent l'économie de la région.

Population

Selon les données du recensement général, la population de la région d'Ali Sabieh est estimée à 86 949 habitants.

En partant d'un taux d'accroissement de 3%, la population totale de la région d'Ali Sabieh en 2014 était de 83 050 individus (hors population particulière), avec une évolution de 16% entre 2009-2014. La population urbaine représente 32%, 16% rurale sédentaire et 52% nomade.

2.2 Développement du capital humain

Education

La direction régionale de l'éducation connaît une croissance de ses effectifs. Le nombre d'élèves du primaire et secondaire (collèges, lycée polyvalent, et lycée technique) est passé de 7 369 en 2009 à 8 220 élèves en 2014 avec un taux d'accroissement de 11,5%.

70% des écoles de base sont situées en milieu rural et regroupent 35% de l'effectif total de la région. Cela montre une bonne répartition des écoles primaires sur le territoire. Dans ces établissements, les filles scolarisées représentent 43% avec un ratio fille/garçon de 75% (parité F/G : 88% en milieu urbain). Toutefois, selon le constat au cours de la réalisation du

diagnostic, un nombre important de filles ne sont pas scolarisées en raison (i) de l'éloignement de l'école ; (ii) le choix, opéré par les parents, motivé par des questions culturelles et économiques.

La présence de quatre écoles privées sur le territoire constitue un élément important, dans la mesure où la communauté s'approprie son éducation pour construire son autogestion et améliorer la qualité de l'apprentissage. Il s'agit d'une école primaire arabophone Al-Rahma de 267 élèves, un centre d'alphabétisation (Lire, Ecrire, Calculer) qui accueille 245 adultes d'hommes et femmes et deux centres spécialisés dans le soutien et la formation des personnes à besoins spéciaux.

La direction régionale de l'éducation compte entre 7 000 et 10 000 élèves. Pour répondre sa responsabilité, elle est structurée de la façon suivante :

- **Les ressources humaines**

286 employés en 2009 contre plus de 390 employés en 2014.

- **Les infrastructures**

composent de 21 bâtiments , dont :

- 16 écoles primaires
- 3 Collèges
- 1 Lycée polyvalent
- 1 Lycée de formation professionnelle

Santé/nutrition

Les taux de mortalité infantile et maternelle sont élevés et plusieurs pathologies touchent une grande partie de la société. Les maladies chroniques (Arthralgies, Diarrhées, diabète, hypertension artérielle et maladies cardiovasculaires etc.) sont à la hausse.

L'ouverture d'un hôpital régional flambant neuf d'une capacité de 100 lits et de plusieurs spécialités médicales est réalisée. Il existe aussi un centre antituberculeux à Ali Sabieh ville ayant une capacité d'hospitalisation de 70 malades au maximum. La région sanitaire ne dispose pas encore de plan d'actions pour le développement de ses activités.

L'amélioration de la protection, la promotion de la pratique et l'enseignement de la religion islamique

A l'instar des autres Ministères, le Ministère des Affaires Musulmanes et des Biens Waqfs, chargé de la Culture a ouvert un Bureau régional depuis 2 ans (2013), à Ali-Sabieh. Malgré l'absence de moyens, le bureau régional s'occupe de la gestion des Biens Waqfs, du Hajj dans la région, des cimetières et des mosquées (37 mosquées dont 16 à Ali Sabieh ville et 21 dans les localités rurales).

L'insuffisance de madrasas et des maitres (les enseignants du Coran se sont des étrangers), l'accès au livre (le Coran), le faible niveau d'enseignement, l'affaiblissement des actions de sensibilisation, le peu de moyens accordés constituent les enjeux et défis à relever selon le chef de bureau.

La protection et la valorisation des biens culturels et le soutien à la création culturelle

Ali Sabieh possède une richesse et des talents culturels extraordinaires, reconnus au niveau national depuis longtemps. Il est indispensable que la culture soit partie intégrante de son développement régional et local. Elle possède une valeur inestimable tant sur le plan social qu'économique dont il faut tirer avantage.

L'accès au logement

Un ensemble de pratiques restreint les possibilités tant du côté de la constitution d'une offre de logements par des entrepreneurs que de celui de l'auto construction. Ces facteurs handicapent même l'accès au logement de personnes ayant les ressources requises et des revenus fixes tels que les jeunes diplômés.

Avec l'absence d'un service dédié à la gestion foncière, on estime que, dans la région d'Ali-Sabieh, une grande partie des logements est occupée par leurs propriétaires, dont moins de la moitié des propriétaires aurait un titre de propriété clair et sans équivoque. Les régimes de copropriété ou les montages coopératifs sont pratiquement inexistantes. Un système informel de transactions foncières fait donc depuis longtemps concurrence les démarches réglementaires. L'achat de titres de propriété au service des domaines (à Djibouti ville) et l'absence d'une fiscalité adaptée freinent l'essor d'une promotion immobilière et la construction des logements de qualité.

Le développement de l'action civique, du sport, des loisirs et de la jeunesse

Le développement d'Ali-Sabieh repose sur l'émergence d'un nouveau type de citoyen, véritable acteur de son développement. Ce renouveau doit s'appuyer indiscutablement sur des efforts notables et durables qui seront dirigés vers l'ensemble de la population, tant les hommes que les femmes, et vers la jeunesse en particulier.

Des installations sportives publiques existent telles que le Centre d'Entraînement de Sport de Haut niveau d'Ali Sabieh, le terrain omnisport d'Ali Sabieh et le CDC . La quasi-totalité de ces équipements provient du gouvernement et se trouve dans le chef-lieu à Ali Sabieh ville.

L'égalité de genre

A Ali-Sabieh tout comme au niveau du pays, les efforts déployés par les institutions publiques, notamment le Ministère de la Femme et de la Famille (MFF), et les organisations de femmes ont contribué à faire avancer la cause des femmes et du développement. On peut noter que l'État Djiboutien a, par ailleurs, ratifié les principaux instruments

internationaux de défense des droits des femmes. Certains progrès ont été réalisés en matière de réforme du cadre légal avec la loi sur le quota (au moins 20 % de femmes à tous les niveaux de la vie nationale, tant dans les services de l'État, les institutions et les activités du secteur privé convenue par l'Exécutif et le Législatif), la mise en place du code de la famille, la mise en place de la cellule d'écoute, la construction d'un centre de formation professionnelle pour les femmes, la construction d'une garderie à Ali Sabieh-ville et dans les localités telles que Holl Holl ou Dasbiyo ainsi que l'amendement de l'article 33 du code pénal sur les mutilations génitales féminines.

De plus, des mécanismes de coordination ont été créés afin de lutter contre différentes pratiques discriminatoires et violences spécifiques entre le MFF, le Ministère de la Santé, le Ministère des Affaires Musulmanes et des Biens Waqfs, chargé de la Culture et les principales associations de la société civile avec l'appui technique et financier des organismes internationaux tels que le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP.

Eau et assainissement

La région connaît un déficit chronique en eau pour les besoins de la population, du bétail et de l'irrigation. Ceci s'explique par la complexité des réservoirs géologiques présents dans cette région. Les différentes formations aquifères relevées dans la région sont le socle sédimentaire (calcaire et grès), les basaltes Adolei, les rhyolites Mabla, les basaltes Dalha à l'Ouest, les basaltes somalis à l'Est, les conglomérats du piémont et les alluvions récents des oueds (CHA, 1982).

Depuis l'installation de l'usine de dessalement ILJANO en 2004, des forages captant l'aquifère des grès ont été réalisés et l'eau est traitée par osmose inverse puis reminéralisée avant d'être distribuée à la ville. Un débit de 1500 à 2000 m³/j est actuellement pompé à travers 3 forages.

Les types de points d'eau

Au niveau de la région, 4 points d'eau sur 7 existaient en 2007, cependant, en 2014, tous les points d'eau possibles sont représentés. Il y a eu 4 forages, 2 citernes enterrées, 4 retenues d'eau et 6 micro-barrages de plus pour la région durant cette période. Aucun recensement des puits cimentés/puits traditionnels n'a été fait après 2007.

Accès à l'eau potable et à l'assainissement

Bien que le taux de couverture en eau potable ait augmenté de 100% entre 2009 (623 ménages) et 2014 (1 245 ménages) avec plus de 622 ménages en raison des efforts de l'Office National des Eaux et de l'Assainissement de Djibouti (ONEAD), le problème d'accès à l'eau potable se pose avec acuité dans la région et sa production demeure largement insuffisante. Cette situation s'aggrave durant la période chaude où la ville d'Ali-Sabieh connaît un nombre important des vacanciers.

Les services d'assainissement sont, quant à eux, pratiquement inexistant. La région ne dispose d'aucun système spécifique ni d'aucune usine/unité pour la collecte et le traitement des eaux usées. Si globalement, les ménages urbains disposent de latrines traditionnelles avec un simple trou, un nombre significatif de ménages urbain ne dispose d'aucune facilité sanitaire. En l'absence des fosses ou de canaux appropriés, les eaux usées sont évacuées dans les canalisations de drainage des eaux pluviales qui ne sont autres que les lits des oueds sur lesquels est installée la ville, ou directement dans les rues.

En milieu rural, même si un effort est apporté par le Croissant Rouge-ONG Carre-Union Européenne, pour doter les localités rurales de latrines (ex : God-awo, Beya-adey), à peine 17 % des populations ont accès à une latrine. La région n'est guère mieux lotie en infrastructures de drainage. On ne compte essentiellement que quelques segments de réseaux dans quelques quartiers. Ceux-ci sont, par ailleurs, souvent obstrués faute d'entretien et servent souvent à la disposition spontanée des déchets solides car le service de collecte et de gestion des déchets solides font aussi défaut. Dans la ville d'Ali-Sabieh, par exemple, à défaut de données, on ne peut pas estimer actuellement le pourcentage des déchets solides qui sont collectés. Ces derniers jonchent plus souvent les rues et ceux collectés ne sont pas traités. La région est exposée à des risques sanitaires croissants.

2.3. Développement économique et emploi

L'aménagement et le développement du territoire

La faible densité (16%) explique l'absence de points de regroupement et d'occupation aménagés du territoire, les campements nomades étant dispersés sur l'étendue du territoire à la recherche d'eau et de pâturage

Il n'y a pas eu, sur le territoire, de modification, d'ajustement ou d'analyse des périmètres urbains initiaux, encore moins des périmètres ruraux, et ce, malgré l'ajout d'infrastructures publiques. Pendant des décennies, on a opté pour un développement urbain conçu selon une perspective individuelle, et non en synergie avec les politiques nationales ou dans l'esprit d'une dynamique régionale. Bien que certains pôles se soient créés de façon naturelle, ce mode de développement complique la création et la croissance de pôles internes spécialisés pour un développement harmonieux et équilibré de la région.

Infrastructures routières et ferroviaires

La région bénéficie d'une seule desserte routière qui vient directement de la capitale Djibouti. Il s'agit la RN1 qui lui permet également la liaison avec les régions d'Arta, de Dikhil et celles du Nord.

La région est par contre moins bien dotée en axes de circulation interne, en particulier dans le sens Nord-Sud et d'Ouest en Est du territoire où aucune route goudronnée ne la traverse.

A part le tronçon Ali Sabieh-Guelilé, presque toutes les villes et villages de la région, telles que HollHoll, Dasbyo ou encore Goubetto connaissent des difficultés d'accès. Les pistes rurales, réhabilitées autrefois par des ouvriers journaliers de la préfecture, se dégradent au gré des saisons de pluie par manque de budget d'entretien. Un projet de réhabilitation de la piste Ali Sabieh-Assamo (35km) est prévu selon le Président du Conseil Régional et sera financé à travers le programme de résilience à la sécheresse du Ministère de l'Agriculture.

La nouvelle voie ferrée Djibouti-Ethiopie traverse la région. Cependant, et contrairement à l'ancien train qui a été, depuis plus d'un siècle, le moteur de développement économique de la région, l'actuel traçage des nouveaux rails se situe à une distance moyenne de 8 à 10km des localités et il y a moins de desserte qu'avant pour bénéficier d'arrêts du train. Toutefois, la desserte ferroviaire du territoire aura des conséquences économiques certaines et de la création d'emploi.

Moyen de Transport

Selon les données obtenues, 185 bus de transport en commun des populations (200 en 2009), existent dont 80/185, soit 43% sont en mauvais état. Un parking d'environ 1000 m² est aménagé par le Conseil régional situé sous les pieds de la montagne du drapeau.

D'autre part, il existe dans la région 229 exploitations agricoles organisées autour de 11 coopératives, réparties dans l'ensemble du territoire d'Ali Sabieh. L'acheminement de la production des fruits et légumes tout comme le transport des intrants agricoles connaît d'énormes difficultés dues au manque de routes goudronnées et de moyens de transport efficaces.

Accès à l'électricité

Le réseau actuel reste limité à la principale ville d'Ali-Sabieh. Comme à l'image du pays, le coût d'accès à l'énergie reste toujours inaccessible aux couches démunies de la population de la région. L'approvisionnement en énergie, grâce à la ligne d'interconnexion Djibouti-Ethiopie, y est cependant fiable mais irrégulier. Le taux d'accès à l'électricité est encore faible, soit 33 % des ménages essentiellement à Ali-Sabieh ville. Ce chiffre est en augmentation (+30% depuis 2009). Le besoin en énergie de la région d'Ali-Sabieh est estimé à 2,6MW avec un pic en période chaude. Une centrale de 4MW est prévue pour améliorer l'accès à l'énergie en 2016. Cela permettra, notamment de fournir de l'énergie aux 2 gares ferroviaires, le nouvel hôpital régional, l'ONEAD, la cimenterie, les divers logements en construction à Ali-Sabieh ville. Concernant les autres villages du territoire d'Ali Sabieh, il est prévu, via la ligne électrique du chemin de fer, une ligne de 20KVA pour servir l'énergie à Goubetto, HollHoll et Dasbyo.

Communication

Le développement de la téléphonie mobile est un remarquable succès qui a transformé la disponibilité, la qualité et le coût de la connectivité dans la région, même si l'achat d'un

téléphone et son utilisation restent très coûteux pour les populations à faible revenu. Malgré l'absence de statistiques disponibles sur ce produit au niveau de l'antenne Télécom d'Ali-Sabieh (nombre d'abonnés GSM, CDEMA et Internet, taux de pénétration, budget d'investissement), ce marché de la téléphonie mobile est en forte croissance (7 personnes/10 disposent d'un téléphone portable à Ali-Sabieh ville, source : communauté).

Le service technique du Sud fournit la communication en téléphonie fixe, CDEMA et GSM à la région d'Ali-Sabieh. Seulement 8 villes/villages de la région sur 23 sont couverts par le réseau, soit 35% du territoire d'Ali-Sabieh. Le nombre d'antennes relais de transmission de la communication sont en nombre de 6 : Irolé, Hadla, Ali-Sabieh, Montagne de drapeau, Assamo et Ali Addeh. La téléphonie fixe est seulement desservie à Ali-Sabieh ville avec 938 abonnés dont 331 cabines téléphoniques. L'accès au téléphone fixe est faible, moins de 20% de ménages, cependant, une capacité de 50% de lignes du réseau est encore active. Il y a un (1) seul cybercafé dans la région.

L'accès à Internet à haut débit est très limité dans la région, néanmoins, le sans-fil offre de bonnes perspectives à long terme. Les technologies sans-fil (satellite) qui sont utilisées facilitent l'accès aux réseaux en fibre optique à partir de câbles sous marins de la Capitale Djibouti. Selon le chef de centre, les nouveaux services à valeur ajoutée (ADSL, 3G, WiMAX) offerts par l'opérateur de téléphonie mobile pourraient accélérer ce développement. Le relief montagneux du Sud de la région a conduit l'opérateur Djibouti Télécom à expérimenter avec succès le système WiMAX.

Economie

Industrie

Le secteur industriel qui, durant les dernières années, a connu un développement notable, est victime actuellement une évolution négative due à l'arrêt de deux entreprises industrielles (Eau embouteillée Iljano et l'unité de production de carrelage). Par contre la cimenterie d'Ali Sabieh est toujours en fonctionnement.

La promotion industrielle autour de produits locaux en particulier les matériaux de construction dont le pays a fortement besoin est un atout à développer. Cette valorisation des ressources utiles permettra à la région de construire un tissu industriel assez significatif répondant aux besoins du marché national dans le BTP.

Ce tissu industriel peut également s'appuyer sur les matières premières dont disposent les régions voisines telles que les roches basaltiques utilisables pour l'urbanisation des principales localités, de roches de coloration rougeâtre à Saïd-Gaban contribuant à l'embellissement de l'immobilier urbain et de la terre cuite.

Le développement du secteur des carrières détient un fort potentiel économique et est indiscutablement lié à celui de la construction. Cependant, l'extraction des sables des oueds (sable, gravier et cailloux) est anarchique et souvent abusive ce qui aggrave

considérablement les risques de non infiltration de l'eau de la pluie. Les besoins de la construction de la région vont donc exercer une forte pression sur ce secteur et il est primordial, tant dans un souci de durabilité que de gestion des désastres, d'aboutir rapidement à une normalisation effective et à la rationalisation du secteur des carrières.

Agriculture et de l'Élevage

Le développement de l'agriculture, de l'élevage et de l'agroalimentaire constituent des enjeux stratégiques pour l'amélioration de la situation socioéconomique et l'avenir de la région. Cependant, aujourd'hui, l'agriculture perçue par la population comme l'un des plus importants secteurs pourvoyeurs d'emplois dans l'avenir est peu développée tout comme l'élevage et l'agroalimentaire. Selon les données disponibles, elle fournit 9 % des emplois tous secteurs confondus (source données : AR-CCD), toutefois, ce chiffre est un peu plus élevé en milieu rural (ex : la production de la seule coopérative d'Assamo est estimée chaque année, en volume, à **286 000kg** composés de fruits et légumes, ce qui fait en valeur **32 420 000FD** d'excédent vendu en ville : source données GPAA¹, septembre 2014).

Les potentiels agricoles de la région sont menacés par divers processus que sont les changements climatiques, le manque d'eau et la désertification. Les agriculteurs travaillent généralement avec **des outils rudimentaires**. La modernisation des équipements nécessite **un financement** qui est actuellement difficilement accessible. S'ajoutent, **l'insuffisance d'investissement, le manque d'intrants agricoles, le manque de formation**.

Les systèmes d'irrigation ne fonctionnent pas toujours de manière efficiente et sont loin de satisfaire les besoins des exploitations. Le système d'irrigation goutte à goutte est récemment introduite, mais reste encore à développer. Le potentiel d'irrigation par gravité se situerait entre 135 000 et 150 000 ha. Actuellement, la superficie aménagée dans le territoire d'Ali-Sabieh est estimée à environ 134 ha (source : données GPAA).

Le développement du tourisme

AliSabieh a un climat et un niveau d'ensoleillement permanent et avantageux. Elle est idéalement située dans le bassin de la terre rouge, à la proximité de l'énigmatique Abyssinie offrant plusieurs destinations de renom international dont les plus populaires sont le plateau de Harar, la ville de Dire Dawa et la montagne Bourmadaw d'Oromo. Elle est bien positionnée par rapport à la Capitale Djibouti (90km) pour profiter d'importants marchés de clientèle touristique dont les forces étrangères stationnées dans la Capitale (France, États-Unis, Italie, Japon, Espagne, Allemagne...), les représentants des organismes internationaux et les Djiboutiens aisés, qui sont d'ailleurs les principaux clients qui devront être ciblés pour le développement touristique de la région. Elle compte une riche diversité d'attraits, dont plusieurs ont la qualité requise pour attirer une clientèle régionale et internationale et accroître le tourisme interne.

¹ GPAA : Groupement Paysan Agricole d'Assamo

Certaines zones et certains sites ont le potentiel requis pour être aménagés pour le tourisme régional et international, telle celles d'Assamo et Arrey pour le tourisme d'excursion, de randonnées et des colonies de vacances ou celle de Grand Barra, déjà développée(char à voile) en passant par la redynamisation et la revitalisation des patrimoines tels que la grotte historique de Hamboucta et le rail centenaire qui traverse la région pour le développement touristique du reste de la région.

L'offre d'hébergement et de restauration est actuellement déficiente. Elle l'est encore plus eu regard aux besoins d'un développement touristique futur. La réglementation visant à établir et à faire respecter des standards est inexistante. Le parc hôtelier est insuffisant et inadapté. La chaîne d'approvisionnement en matières premières est fragile. La qualité du service laisse à désirer.

Emploi

La région d'Ali Sabieh connaît une dynamique économique prometteuse, mais qui reste toutefois à développer. En effet, il y a 1 040 entreprises du secteur privé².

L'emploi total dans la région est estimé à 3 440 dont 61% du secteur privé (*source données: Antenne CCD*). Le secteur des services est de loin le premier en termes de nombre d'entreprises dans la région (616), par contre, c'est le commerce qui accueille le plus en termes d'emplois salariés (796). Les emplois journaliers (341) représentent une opportunité pour plusieurs demandeurs d'emploi non qualifiés.

Le commerce et le service détiennent à eux seuls, 76% des emplois de la région et constituent les premiers en termes de création d'entreprises. Le secteur financier avec une seule banque (BCI), la Caisse Populaire d'Épargne et de Crédit (CPEC) et 3 entreprises de transfert d'argent, constitue le maillon faible. Le secteur de la construction est constitué d'entrepreneurs individuels, toutefois, générateurs d'emplois journaliers.

Enfin, faute de données, la création d'entreprise dans la région n'a pas pu être estimée. Toutefois, il se crée chaque année plusieurs entreprises notamment dans les secteurs du commerce et des services (y compris le secteur informel), mais il y en a autant qui font faillite.

² La cimenterie d'Ali Sabieh est la seule entreprise qui relève du secteur public

2.4. Gouvernance

La situation actuelle de la gestion de la gouvernance locale

Selon l'article 1er de la loi de la décentralisation (Loi n°174/AN/02/4ème L portant Décentralisation et Statut des Régions), il est dit: "Dans le respect de l'unité nationale et de l'intégrité du Territoire, il est créé en République de Djibouti des Collectivités Territoriales dénommées : la Région et la commune".

La région est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle s'administre librement par l'intermédiaire des Conseils élus au suffrage universel direct, dans les conditions fixées par la loi.

Les services déconcentrés et l'administration publique dépendent toujours de leurs ministères sectoriels et ne rendent aucun compte au président du Conseil Régional, ni au préfet de la Région, si ce n'est lorsqu'il s'agit d'un problème menaçant l'ordre et la sécurité. Si les affaires courantes de la région sont gérées par le préfet, la mission toutefois élargie du Conseil Régional se résume à la gestion des actes civils après neuf (9) ans d'existence. Son rôle décisif d'entreprendre, planifier, piloter, plaider et gérer le développement de l'Aménagement du Territoire, économique, social, sanitaire, scientifique et culturel ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie conformément aux compétences et aux ressources qui leur sont attribuées par la loi, n'est que très insuffisamment assuré.

Les projets et les programmes de lutte contre la pauvreté prévus pour la région sont planifiés et exécutés directement par les ministères sectoriels et parfois par l'intermédiaire de leurs services déconcentrés, le préfet et le président du Conseil Régional sont juste informés et invités au lancement. Si les services déconcentrés rendent directement compte à leurs institutions respectives, cependant, ils ne refusent en aucun cas la demande de rapports techniques ou financiers du Conseil Régional et de la Préfecture.

III. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

Tableau 1 : Forces, faiblesses, opportunités et menacés de la région d'Ali Sabieh

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Potentialités fortes en agro-pastorales (terres arabes abondantes ; savoir-faire local en élevage ; projets de maîtrise d'eau) - Existence d'un tissu industriel de PME/PMI - Importantes ressources minières et énergétiques (pierre taillée, marbre,...) + eau potable - Existence d'un tissu industriel PME/PMI et artisanat - Lycée industriel et Lycée d'enseignement professionnel opérationnels - Développement du commerce et autres services (acteurs/actrices organisés ; existence d'une CPEC) - Potentialités touristiques (sites touristiques non exploités) 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'organisation, de formation et d'encadrement des producteurs - Difficulté d'accès à l'eau, aux équipements et aux intrants agro-pastoraux - Faible vulgarisation des techniques productives dans l'agro-pastoral - Coût élevé des facteurs de production (énergie, financement) - Faible niveau d'employabilité des jeunes dans l'industrie et l'artisanat - Absence des structures d'appui à la promotion d'entreprises (ANPI, ANEFIP, ODPIC, FDED, etc.) - Manque de moyens et de formation des promoteurs touristiques et des acteurs/actrices dans leurs métiers et en gestion - Manque d'infrastructures d'accueil attrayantes pour les touristes
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation et développement du chemin de fer Djibouti-Ethiopie - Développement de l'échange inter régional - Conditions climatiques favorables - Proximité avec des pays de taille économique importante 	<ul style="list-style-type: none"> - Les défaillances des lignes d'interconnexions électriques Djibouti-Ethiopie - Fort taux de minéralisation des eaux - Les aléas climatiques - Populations flottantes de réfugiés et de migrants - L'insuffisance de coordination entre la DRE et les services déconcentrés - Existence de conflits inter-ministères sur les programmes et projets de développement de l'éducation, de la formation continue et professionnelle, pour la région

Tableau 2 : Contraintes et opportunités de la région d'Ali Sabieh

CONTRAINTES	OPPORTUNITES
<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'infrastructures hydro agricoles améliorées, important gaspillage d'eau d'irrigation ; sols très pauvres et peu fertiles -Faible accessibilité aux structures sanitaires et très faible couverture en personnel sanitaire ; - Faible taux de fréquentation scolaire notamment chez les filles ; - La faible qualité de l'enseignement accentuée de l'insuffisance d'enseignants et d'infrastructures scolaires. - Faible prise en compte du genre dans les activités socioéconomiques rurales - Faible niveau de desserte et d'accessibilité des localités rurales - Insuffisante valorisation du secteur industriel, - Détérioration de la qualité des services de l'eau et électricité avec des couts élevés - Faible niveau d'infrastructures et d'équipements urbains en matière d'assainissement - Faiblesse de l'épargne, des financements bancaires et des investissements - Faible niveau de déconcentration ; - Faiblesse des ressources humaines, financières, matérielles et techniques 	<p>Une dynamique économique nouvelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Projets structurants -Pôle industriel : unités industrielles de produits locaux en particulier les matériaux de construction, valorisation des roches basaltiques, -Potentialités touristiques -Transformation des produits de l'élevage, -Valorisation de l'agriculture familiale

3.1. Enjeux et défis

Dimension territoriale

Territoire/géographie

- Tirer parti de l'absence de grands pôles de concentration pour développer un modèle d'aménagement du territoire équilibré et multipolaire.
- Tirer parti de la proximité des pays limitrophes (Somalie, Ethiopie) pour développer une intégration régionale et la capacité d'échange économique et commercial.
- Réussir la réforme territoriale et maintenir l'homogénéité et la capacité de projets du pays après sa mise en œuvre.
- Réussir le développement de nombreuses zones d'activités de productions du territoire en vue d'exploiter les énormes potentialités (eau, agriculture, élevage, mine) encore non exploitées.
- Réussir le développement des capacités sociales, économiques des forces économiques sur le territoire.
- Réussir la couverture administrative du territoire (préfecture, conseil régional limité sur la principale préfecture d'Ali-Sabieh) pour développer les pôles de développement et de polarité économique dominante dans la région.
- Réussir la coordination des forces politiques et économiques qui se manifeste notamment par l'inexistence d'un cadre de gestion et de programmation de projets et programmes de développement de la sous région.
- Réduire la dépendance à la ville capitale Djibouti.

Population

- Repenser la réorganisation du territoire pour développer l'aménagement et le développement de l'occupation (réduire la faible densité) en termes de pôles de développement et de polarité économique dominante.
- Faire face à un développement démographique rapide en termes d'aménagement du territoire, d'infrastructures, de services publics, de commerces.
- Réussir la lutte contre l'exode rurale des populations et accompagner la sédentarisation des familles avec l'évolution sociologique périurbaine de la population et répondre à des attentes nouvelles (plus de jeunes couples avec enfants, plus de cadres, ...).
- Accroître la capacité des nouvelles familles sédentarisées à travailler sur le territoire (réduire la vocation résidentielle) pour le développement économique.
- Réussir à mettre en place une politique et des programmes de gestion de la population sur le territoire et accroître la résilience de la population face au changement climatique.
- Réussir l'enjeu des populations flottantes particulières de réfugiés et de migrants qui dégrade fortement le fragile écosystème (coupe de bois, insalubrité, insécurité).

Aménagement et développement du territoire d'Ali Sabieh

- Réussir la planification du développement de la région d'Ali Sabieh en élaborant et en mettant en œuvre graduelle de schémas locaux de développement et d'aménagement du territoire;
- Elaborer de plans de rénovation et de développement d'urbanisme;
- Elaborer de plans d'aménagement rural ;
- Réaliser des infrastructures d'assainissement, d'adduction d'eau et de voirie dans les grands pôles de développement (ville d'Ali-Sabieh, Holl-Holl, Ali Addeh et autres villages ruraux de taille importante) ;
- Construire des équipements marchands (marché de biens et services, marché de bétail);
- Renforcer les capacités des autorités régionales et la communauté locale.

Gestion de l'environnement

- La protection de l'environnement et des ressources naturelles de base, soit l'air, l'eau et le sol ;
- La protection de la santé de la population et de la sécurité du milieu ;
- La protection et la restauration d'écosystèmes terrestres et de la biodiversité de la région ;
- La gestion du charbon de bois et l'appui aux communautés dans leurs efforts de reboisement
- L'utilisation durable de l'environnement et des ressources naturelles par les producteurs en général et par les producteurs agricoles en particulier.

Infrastructure routières et ferroviaires

- Développer les principales routes de la région (construction des nouvelles routes goudronnées) en vue d'assurer le désenclavement intérieur et extérieur de la région et d'accélérer la croissance économique ;
- Améliorer toutes les pistes rurales pour couvrir les liaisons entre les localités et sous localités de la région ;
- Réussir la réhabilitation et l'entretien de toutes les routes de la région ;
- Réussir l'intégration routière locale et améliorer le transport routier (Ethiopie) ;
- Réussir la réhabilitation et la construction d'infrastructures aéroportuaires, portuaires et ferroviaires ;
- Repenser les moyens de transport tant au niveau rural qu'au niveau urbain pour une circulation interne de qualité en particulier entre la principale préfecture et les localités et entre les principales localités et sous localités ;
- Réussir l'amélioration de la circulation urbaine et interurbaine ;
- Nombre de gares très insuffisant et qui limite le bénéfice d'arrêts de train ;
- Améliorer la qualité de services rendus aux clients en termes de moyens de transport, de rapidité et de procédures de gestion ;
- Les contraintes financières liées aux poids des investissements nécessaires.

Situation actuelle des moyens de transport pour la mobilité sociale, des biens, de marchandises et du tourisme

- Inexistence de routes bitumées pour tout le reste de la région ;
- Insuffisance de pistes améliorées rurales pour les liaisons entre les localités et sous localités de la région ;
- Une circulation interne de qualité très insuffisante, en particulier entre la principale préfecture et les localités et entre les principales localités et sous localités (les moyens de transport sont inexistantes et lorsqu'il en existe, c'est une fois semaine entre les localités de taille importante et une fois par mois pour les petites localités) ;
- Véhicule de transport de mauvais état qui tombe souvent en panne ;
- Très mauvaise qualité de services rendus aux clients (promiscuité dans le bus lors de voyage) ;
- Trop de contrôle sur la route RN1 ;
- Inexistence de moyens de transport à l'intérieur de la ville Ali-Sabieh qui s'agrandit de plus en plus.

Eau/assainissement

- Mettre en place une stratégie pour le développement de l'eau productive et potable pour la région dont des études géo hydrauliques ;
- Réussir à rendre l'eau disponible de façon permanente, dans le temps et l'espace, pour tous les besoins de la société ;
- Réussir la maîtrise de la gestion de l'eau pour l'irrigation des cultures ;
- Améliorer la connaissance et gestion des ressources en eau potable ;
- Réussir l'alimentation en eau potable, le drainage des eaux pluviales ;
- Améliorer la qualité de l'eau potable ;
- Étendre les services d'alimentation en eau potable et d'assainissement ;
- Mettre en place un système de planification, de suivi et évaluation des projets et programmes de l'ONEAD d'Ali Sabieh.

Assainissement

- Lutter contre la minéralisation des eaux à d'Ali-Sabieh et permettre l'installation d'une usine de traitement de l'eau avant distribution à la ville d'Ali-Sabieh ;
- Améliorer l'accès aux latrines améliorées ;
- Améliorer le drainage des eaux pluviales ;
- Améliorer la gestion des eaux usées ;
- Améliorer la gestion des déchets solides.

Electricité

- Réussir l'augmentation de la capacité de production et d'accès à l'énergie électrique ;
- Réussir l'accroissement de la capacité de transport et de distribution d'énergie électrique ;
- Réussir l'amélioration de la commercialisation de l'énergie électrique ;
- Réussir à mettre en place un budget propre d'investissement de l'EDD d'Ali Sabieh.

L'expansion des communications et le maillage numérique du territoire d'Ali Sabieh

- Réussir l'accroissement de la connectivité du territoire ;
- Réussir le développement des usages et services publics et communautaires ;
- Réussir la création d'un réseau de centres multimédia ;
- Réussir à mettre en place un budget propre d'investissement de l'antenne télécom d'Ali Sabieh ;
- Améliorer la satisfaction de la clientèle en mettant en place une stratégie marketing efficace.

Dimension économique

La mise en place d'une gouvernance active pour la croissance économique accélérée et équilibrée

- Réussir à mettre en place une gouvernance active pour une croissance économique accélérée et équilibrée ;
- Réussir à faire le choix de l'ouverture et du partenariat ;
- Réussir à renforcer les politiques budgétaires et fiscales ;
- Réussir à améliorer l'appui à l'investissement privé.

La modernisation et la dynamisation de l'agriculture et de l'élevage

- Réussir à diversifier et intensifier les productions végétales et animales ;
- Faciliter l'accès aux matériels et aux intrants agricoles ;
- Construire et réhabiliter des systèmes d'irrigation ;
- Mettre en place une chaîne d'entreposage pour les intrants et les produits agricoles ;
- Mettre en place un réseau d'abattoirs et une chaîne de froid pour les produits de l'élevage.

Le développement des industries agroalimentaire et de la construction

- Réussir à appuyer le développement industriel ;
- Réussir à développer l'industrie agroalimentaire ;
- Réussir à développer l'industrie de la construction.

La modernisation et la dynamisation du secteur des services

- Réussir à moderniser et dynamiser le secteur des services ;
- Faciliter l'accès aux assurances au niveau de la région ;
- Construire des centres de congrès/réunions et d'exposition ;
- Construire et réhabiliter les marchés publics ;
- Aménager des zones et des artères commerciales ;
- Appuyer la relocalisation et la formalisation de services de la rue.

Le développement du tourisme

- Réussir le développement du tourisme ;
- Réussir à développer un réseau d'écotourisme, d'ethno tourisme et de tourisme d'aventure.

La mise en valeur des ressources minérales et énergétiques

- Réussir à mettre en valeur les ressources minérales et énergétiques ;
- Réussir à mettre en valeur les ressources minières ;
- Réussir à exploiter durablement les carrières ;
- Réussir à améliorer le bilan énergétique.

Promotion des petites et moyennes entreprises et le développement de l'emploi

- Assurer la promotion et le développement des petites et moyennes entreprises ;
- Assurer le développement de l'emploi ;
- Mettre en place un forum des partenaires du marché du travail ;
- Réaliser des travaux à haute intensité de main-d'œuvre ;
- Accroître la productivité du travail et l'employabilité de la main-d'œuvre.

Dimension sociale

Développement de l'accès, l'équité et la qualité de l'éducation préscolaire, fondamentale et secondaire et la formation professionnelle et technique

- Réussir à disposer de données fiables (base de données actualisées) sur l'éducation de la région ;
- Favoriser l'accueil et la prise en charge de la petite enfance ;
- Améliorer le taux d'accès, l'équité, la qualité de l'éducation préscolaire, fondamentale et secondaire et la formation professionnelle et technique ;
- Améliorer le taux de rétention des cycles primaire et moyen ;
- Améliorer le taux de réussite de l'éducation préscolaire, fondamentale et secondaire et la formation professionnelle et technique ;
- Réussir à disposer son propre budget pour une meilleure autonomisation et d'action
- Réussir à éradiquer le taux d'analphabétisme dans la région ;
- Généraliser les services de cantines scolaires.

Développement d'un environnement sain et sécuritaire dans une perspective de développement durable

- Améliorer l'environnement scolaire par la mise en place des projets sociaux concourant à l'amélioration du cadre de vie, des conditions d'enseignement et de management des écoles ;
- Promouvoir des mesures d'encadrement et d'épanouissement des élèves ;
- Promouvoir des mesures d'amélioration de l'environnement physique de l'école (aménagement des enceintes, des aires de sport, création des jardins et plantation des arbres) ;
- Assurer un environnement favorable à la santé des élèves et du personnel.

Développement d'une gouvernance innovante, efficace, efficiente et performante qui construit autour d'elle des relations durables des partenaires

- Assurer un leadership efficace, impartial, transparent, juste et responsable pour le développement de l'éducation et de l'enfant d'Ali Sabieh ;
- Mobiliser, motiver et soutenir le personnel à l'efficacité, à la responsabilité, au changement, à la recherche, au développement et à la pratique innovante ;
- Développer et soutenir les partenariats ;
- Réussir la planification scolaire, la gestion axée sur la performance et le suivi évaluation des résultats scolaires ;
- Améliorer l'implication et la participation de la communauté dans la vie de l'école.

L'amélioration du système de santé

- Réussir à accroître l'accès aux services de santé ;
- Lutter contre les maladies endémiques et les épidémies ;
- Réussir à mettre en place un programme de santé scolaire ;
- Réussir à identifier et prendre en charge les personnes en difficulté ;
- Réussir à renforcer la mise en œuvre de politiques portant sur la santé et la population ;
- Réussir à mettre en place une stratégie de lutte contre la malnutrition.

La protection et la valorisation des biens culturels et le soutien à la création culturelle ;

- Assurer la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine culture ;
- Organiser et revitaliser les archives de la région d'Ali Sabieh ;
- Mettre en place un musée et des équipements de production culturelle dans le Chef lieu de la région ;
- Mettre en place un centre culturel, un centre de lecture et d'animation culturelle par le pôle local de développement ;
- Mettre en place un centre technique de formation en art et dans les métiers du patrimoine par le pôle local de développement ;
- Mettre en place un fonds de développement culturel ;
- Mettre en place des structures d'information et de communication publiques dans le Chef lieu de la région.

L'accès au logement

- Accroître l'accès au logement ;
- Appuyer le relogement des personnes sinistrées ;
- Favoriser l'accroissement de l'offre de terrains urbains viabilisés pour le logement ;
- Développer un dispositif financier performant et équitable pour l'habitat.

Le développement de l'action civique, du sport, des loisirs et de la jeunesse

- Assurer le développement de l'action civique, du sport, des loisirs et de la jeunesse ;
- Promouvoir et développer l'action civique ;
- Promouvoir et développer le sport de haut niveau ;

- Mettre en place des centres multisports et de loisir dans les pôles locaux de développement ;
- Développer le sport scolaire et municipal et promouvoir le sport pour tous ;
- Assurer la protection et le développement de la jeunesse ;
- Mettre en place un fonds de développement de l'action civique, du sport et des loisirs.

La mise en place d'un système d'assurance sociale pour tous les travailleurs

- Mettre en place un système d'assurance sociale pour tous les travailleurs ;
- Étendre l'assurance sociale à tous les travailleurs ;
- Renforcer le fonctionnement et améliorer la rentabilité des institutions d'assurance sociale.

Le renforcement et l'organisation de la solidarité sociale

- Renforcer et organiser la solidarité sociale et communautaire et l'entraide ;
- Renforcer le centre d'accueil pour personnes adultes à besoins spéciaux ;
- Construire un centre d'éducation spécialisée pour l'enfance inadaptée dans chaque pôle local de développement.

L'égalité de genre

- Assurer l'égalité de genre ;
- Mettre en œuvre une politique d'égalité des sexes ;
- Assurer la production et la diffusion d'information sur l'égalité de genre ;
- Renforcer la participation féminine ;
- Créer un fonds genre et développement ;
- Lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Dimension gouvernance

La révision du cadre légal et le renforcement des parlementaires

- Réviser le texte de la décentralisation et certains textes de l'administration centrale ;
- Assurer/améliorer le droit à la participation citoyenne (voir Vision Djibouti 2035) ;
- Moderniser le cadre légal des affaires ;
- Moderniser le cadre légal de la société civile ;
- Moderniser et améliorer le cadre légal de l'aménagement du territoire d'Ali Sabieh et du développement local ;
- Renforcer l'action des parlementaires.

La modernisation de l'administration centrale

- Équiper l'administration centrale ;
- Compléter la déconcentration ;
- Accroître le renforcement institutionnel et organisationnel des services déconcentrés ;
- Accroître le nombre de personnel, de logistique.

Le renforcement de la décentralisation

- Construire et équiper des centres administratifs ;
- Accroître le nombre de personnel et de logistique ;
- Gérer le développement et l'aménagement local du territoire ;
- Accroître les ressources financières locales ;
- Accroître le renforcement institutionnel et organisationnel de la collectivité locale.

Le renforcement de la société civile

- Favoriser la structuration des partenaires de la société civile ;
- Accroître le nombre et le financement des activités de développement ;
- Assurer la gestion des partenaires de la société civile.

Le renforcement de l'administration de la justice et de la sécurité

- Renforcer le réseau de tribunaux ;
- Renforcer le réseau d'infrastructure de maintien de l'ordre, d'urgence et d'incendie ;
- Renforcer le réseau des prisons et des maisons d'arrêt.

Le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des acteurs

- Autonomie financière (budget propre) ;
- Insuffisance de la prise de décision (autonomie) dans la gestion et la gouvernance de leurs services ;
- Absence d'un plan d'action à court et moyen terme pour organiser les interventions (à l'exception du Croissant rouge branche Ali Sabieh) ;
- Insuffisance de moyens matériels et d'équipements ;
- Insuffisance de ressources humaines ;
- Insuffisance de moyens logistiques ;
- Le manque de local propre et la vétusté des bâtisses lorsqu'elles existent ;
- Insuffisance de communication, d'informations avec les clients ;
- Base de données déficientes/incomplète lorsqu'elle existe ;
- Absence d'enquêtes/études pour prendre de décision, orienter et améliorer les services ;
- Absence de bureaux dans le milieu rural (en général).

IV. ANALYSE STRUCTURELLE

Une analyse structurelle des principaux enjeux/défis et problèmes identifiés a été effectuée par la détermination des niveaux d'influences des problèmes les uns par rapport aux autres. Cette analyse structurelle succincte a permis de mettre en exergue les problèmes identifiés, les facteurs (problèmes, tendances - **Variables Entrées**) ayant freiné l'évolution du système (la région, voire le pays) et les déterminants - **Variables Relais** - des évolutions futures.

Tableau 3 : Variables entrées et relais de l'analyse structurelle

Variables Entrées	Variables Relais
<p>Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre Juridique et Institutionnel (CJI) - Décentralisation (DC) - Déconcentration des Services Techniques de l'Etat (DSTE) 	<p>Capital Humain</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès à l'Electricité (AELEC) - Accès à l'Education (Services des Cantines Scolaires) (AED) - Usage des Drogues (Khat, Médicaments) (UDRG) <p>Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement des Organisations de la Société Civile (DOSC) <p>Economique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'Agropastoralisme (Elevage, Accès aux Intrants, Accès Crédits, Accès à la Connaissance) (DAP)
<p>Capital Humain</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux d'Analphabétisme (TA) - Accès à l'Eau (Disponibilité, Potable, Hydrique) (AE) - Accès aux Logement (AL) 	
<p>Territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures Routières et Ferroviaires (IRF) 	
<p>Economique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence d'Institutions Financières dans la Région (PIFR) 	

Ainsi, les questions suivantes pèseront et détermineront les évolutions futures : **Gouvernance locale** (Décentralisation, Cadre Juridique et Institutionnel, Déconcentration des Services de l'Etat); **Desserte et Accessibilité du territoire**(Infrastructures Routières et Ferroviaires) ; **Financement et développement économique des régions**(Ressources, faible présence d'Institutions Financières, Accès à l'électricité); **Capital Humain**(Taux d'Analphabétisme,Accès à l'Eau-Disponibilité-Potable-Hydrique,Accès aux Logements)

De même, les enjeux et les orientations stratégiques privilégieront l'avènement d'une bonne gouvernance, le renforcement de la Société civile, le développement des infrastructures, le développement du capital humain, la formation et l'encadrement des acteurs, la promotion des activités économiques (financement et réduction des coûts des facteurs).

V. VISION- ORIENTATIONS STRATEGIQUES

5.1. Le Cadre de Référence

Une réflexion stratégique conduite sur une approche participative a déterminé une vision de développement à long terme du pays, la " Vision Djibouti 2035"

Djibouti 2035 ambitionne de faire de notre pays un pôle économique, commercial et financier régional et international qui assure le bien-être des Djiboutiens et Djiboutiennes dans un environnement de paix, sécurisé et propre.

La vision stratégique se construit autour des cinq (5) piliers :

1. Paix et Unité nationale
2. Bonne gouvernance
3. Economie diversifiée et compétitive, avec comme moteur le secteur privé
4. Consolidation du Capital humain
5. L'Intégration régionale

Les objectifs spécifiques de développement sont :

- *Objectif spécifique 1* : Triplement du revenu par tête à l'horizon 2035.
- *Objectif spécifique 2* : Amélioration des indicateurs de développement social et humain.

La Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE 2015-2019) s'inspirant des enjeux et défis ci-dessus, constitue le cadre opérationnel et décline la Vision en quatre axes stratégiques d'intervention à savoir :

- Croissance économique compétitive et rôle moteur du secteur privé
- Consolidation et développement du capital humain
- Bonne gouvernance
- Développement de l'intégration régionale

5.2. La Vision de la Région

De manière spécifique, les consultations sur les aspirations nationales organisées auprès des populations dans les cinq régions de l'intérieur, aux chefs lieux (Ali-Sabieh, Arta, Dikhil, Obock, Tadjourah) ont permis de définir un futur, une vision régionale, pour chacune des régions

Ainsi, AliSabieh veut d'être« **une région ambitieuse, développée assurant son autonomie territoriale et financière et assurant le bien être des membres de sa communauté où ses habitants ont confiance en eux-mêmes et en leurs enfants** ».

La vision ainsi définie est pertinente aux principes de la Vision Djibouti 2035, notamment :

« Ali Sabieh : Pôle de développement Industriel »

Concernant le pôle de la région d'Ali Sabieh, la réhabilitation et le développement du chemin de fer Djibouti-Ethiopie redonnera une dynamique économique nouvelle, renforcée par le développement des potentialités touristiques et le redressement des unités industrielles (pierre taillée, marbre, Cimenterie, Production d'eau minérale –Il Jano,...).

Zone de pastoralisme, la région peut s'orienter, en plus des échanges avec les pays voisins, vers la transformation des produits de l'élevage tels que le cuir et la laine, et la petite agriculture familiale dans les postes administratifs de Holl-Holl (Daasbyo, Goubetto, Kabah-Kabah, Biya-adey et Ali Addeh).

Le plan stratégique de développement de la région d'Ali Sabieh est un projet commun porté par l'ensemble de la communauté (Conseil régional, Préfecture, services déconcentrés, associations de la société civile, bénéficiaires, organismes présents dans la région) adhérente à la planification stratégique.

Ce présent plan stratégique de développement de la région d'Ali Sabiehservira de référence pour tous documents de stratégie et plans d'actions futurs de la région entres autres :

- Les stratégies et plans de travail des services déconcentrés des ministères sectoriels ;
- Les axes/objectifs du Schéma directeur de la ville d'AliSabieh ;
- Les plans, activités et programmes/projets des organismes nationaux, régionaux et internationaux présents dans la région.

Enfin, le plan stratégique de développement de la région d'AliSabieh reprend les actions de lutte contre la pauvreté non réalisées dans le précédent PDR d'Ali-Sabieh 2009-2010.

5.3. Orientations Stratégiques

Aussi bien la Vision « Djibouti 2035 » que son premier plan opérationnel, SCAPE 2015-2019, accordent une place centrale à la « reconquête économique » des régions qui sera fondée sur l'édification des pôles de développement régionaux. La « reconquête des régions » sera essentielle à la fois pour générer plus de croissance, diversifier ses sources et rééquilibrer territorialement les richesses créées, une croissance qui combine l'efficacité économique avec les exigences d'équité et de justice sociale.

La Stratégie régionale retient quatre orientations stratégiques:

ORIENTATION STRATEGIQUE: Développer des infrastructures structurantes capables d'améliorer l'accessibilité, la desserte et de soutenir un développement intégré contribuant à renforcer le développement urbain ainsi que la cohésion de la région

- Développement d'infrastructures structurantes;
- Promotion d'un réseau de transport capable de soutenir le développement territorial de la région ;
- Développement d'une armature urbaine capable d'assurer un meilleur maillage et encadrement des territoires locaux.

ORIENTATION STRATEGIQUE : Promouvoir une bonne gouvernance locale.

- Accompagner le processus de décentralisation par une définition précise et établie de la répartition des rôles et responsabilités ;
- Renforcer les capacités des décideurs politiques régionaux ;
- Améliorer le niveau de formation et la participation de tous les acteurs à la gestion des affaires publiques.

ORIENTATION STRATEGIQUE : Edification d'un Pôle économique régional à travers l'exploitation et la valorisation des ressources et potentialités locales

- Promotion d'un développement industriel et de services dans les zones à potentialités, de manière à faire émerger des territoires attractifs en termes d'emplois et de création de richesse régionale ;
- Soutien et Modernisation du développement rural.

ORIENTATION STRATEGIQUE: Développement d'un Cadre de vie de qualité et d'un Capital Humain pour soutenir les actions de développement

- Accès aux services sociaux de base ;
- Valorisation des Ressources Humaines;
- Relèvement des revenus et Promotion de l'emploi ;
- Promotion du développement durable, de la résilience des populations.

5.4. Priorités du PDR 2015-2019 pour l'accélération de l'atteinte des ODD

Le Gouvernement a élaboré un Plan de développement Régional (PDR 2015-2019) pour chaque région de l'intérieur.

Ce plan est le cadre des interventions publiques et privées pour créer les conditions du désenclavement économique des régions, et des revenus de la production nationale mieux répartis, profitant en particulier aux bénéficiaires des nouveaux emplois créés dans le cadre de la valorisation des ressources locales et des secteurs porteurs. Il est également le cadre de mise en œuvre des ODD et le cadre de dialogue politique avec les partenaires pour soutenir nos priorités et pour une mobilisation plus accrue des ressources

Par ailleurs, l'alignement des quatre (4) orientations stratégiques des PDRs 2015-2019 sur les ODD traduit l'engagement du Gouvernement à œuvrer pour l'atteinte des ODD dans tous les secteurs.

Tableau 4 : L'alignement des orientations stratégiques sur les ODD

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) 2016-2030	PLAN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL (PDR) 2015-2019
ODD 11 : Villes et communautés durables ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	Orientation Stratégique : Promouvoir une bonne gouvernance locale
ODD 1: Pas de pauvreté ODD 2: Faim "zéro" ODD 3: Bonne santé et bien-être ODD 4 : Education de qualité ODD 5 : Egalité entre les sexes ODD 14 : Vie aquatique	Orientation Stratégique : Développement d'un Cadre de vie de qualité et d'un Capital Humain pour soutenir les actions de développement
ODD 8 : Travail décent et croissance économique ODD 12 : Consommation et production responsable	Orientation Stratégique : Edification d'un Pôle économique régional à travers l'exploitation et la valorisation des ressources et potentialités locales
ODD 6 : Eau propre et Assainissement ODD 7 : Energie propre et d'un coût abordable ODD 9 : Industrie, innovation et Infrastructures ODD 10 : Inégalité réduite ODD 13 : Lutte contre le changement climatique ODD15 : Vie terrestre ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	Orientation Stratégique : Développer des infrastructures structurant capables d'améliorer l'accessibilité, la desserte et de soutenir un développement intégré contribuant à renforcer le développement urbain ainsi que la cohésion de la région

5.5. Objectifs et Politiques Régionaux

- Agir pour l'aménagement du territoire, l'environnement, et le développement des infrastructures ;
- Promouvoir un développement économique durable avec un accent particulier sur l'intégration régionale ;
- Assurer un développement social par la mise en place d'un cadre de vie de qualité des citoyens ;
- Développer une gouvernance juste et responsable, efficace et efficiente, compétente qui attire l'adhésion de tous ;
- Construire une vision consensuelle du développement et promouvoir une adhésion sur l'utilisation optimale des ressources du territoire.

5.5.1. Agir pour le Développement du territoire sur le Plan de l'aménagement, de l'environnement et de l'infrastructure

L'aménagement et le développement du territoire

L'aménagement et le développement du territoire prévoit la mise en œuvre de sept objectifs stratégiques portant chacun des actions/projets :

- 1- Planifier le développement de la région en matière de gestion de la population, de la croissance démographique cohérentes avec les objectifs de long terme et ambitieux de la vision Djibouti 2035 ;
- 2- Planifier le développement de la région en élaborant et mettant en œuvre des schémas locaux et de plans de développement et d'aménagement du territoire ;
- 3- Elaborer et mettre en œuvre de plans de rénovation et de développement d'urbanisme;
- 4- Elaborer et mettre en œuvre de plans d'aménagement rural ;
- 5- Réaliser des infrastructures d'assainissement, d'adduction d'eau et de voirie dans les grands pôles de développement (ville d'Ali-Sabieh, Holl-Holl, AliAddeh et autres villages ruraux de taille importante) ;
- 6- Construire des équipements marchands (marché de bien et services, marché de bétail);
- 7- Renforcer les capacités des autorités régionales et la communauté locale pour maintenir et entretenir les infrastructures d'assainissement, d'adduction d'eau, de voirie et des équipements marchands.

Selon la projection réalisée à partir de la situation de référence 2014, la population totale devrait atteindre les 96 278 habitants en 2019, (+16%). La taille moyenne des ménages ordinaires étant de 6,2 personnes (*RGPH/DISED-2009*), l'estimation faite dans la région d'Ali-Sabieh est d'environ 13 842 ménages dont 4 372 ménages en milieu urbain.

La croissance démographique de la région est conforme aux évolutions nationales. Les trois centres qui verraient leur poids démographique augmenter sont :

- La préfecture d'Ali-Sabieh ville, dont le poids démographique passerait de 26 234 en 2014 à 30 413 en 2019, (+16%) ;
- La sous-préfecture d'Ali Addeh, dont le poids démographique passerait de 5969 en 2014 à 6920 en 2019, (+16%) et un taux similaire à celui de la préfecture Ali sabieh ;
- La sous-préfecture de Holl-Holl, dont le poids démographique connaîtra aussi une augmentation de 16% en général sur la période, mais avec des localités dont la population diminuera graduellement (diminution de 3 à 5 familles par an pour Dasbyo et Goubetto), en raison de l'exode rurale vers Ali Sabieh ville et vers la capitale Djibouti. À cet effet, une attention particulière doit être accordée à ce recul de population pour la construction des pôles de développement pour la région.

➤ **Politiques et Gestion de l'Environnement**

L'axe de développement ciblant la gestion de l'environnement prévoit donc la mise en œuvre de trois objectifs stratégiques portant chacun des actions/projets :

- 1- Protéger l'environnement et sécuriser le milieu ;
- 2- Mettre en place un réseau d'aires protégées ;
- 3- Restaurer le milieu naturel et gérer les usages du bois.

5.5.2. Infrastructures

Le développement du maillage routier du territoire constitue un moteur qui permettra de mettre en liaison la région avec les pôles régionaux de développement (et d'assurer les échanges avec la République fédérale d'Ethiopie et la Somaliland), de raccorder en un même réseau tous les pôles locaux de développement de la région, soit le Chef-lieu d'Ali Sabieh avec les principales sous-préfectures, toutes les localités et sous localités de la région.

Cet axe de développement des infrastructures (routières, ferroviaire, aéroportuaire et moyens de transport) cible de programmes et projets portant sur cinq objectifs suivants :

1. Construire de nouvelles routes pour améliorer le maillage routier de la région ;
2. Assurer l'intégration routière locale et établir des liaisons fiables avec les principales localités de la région ;
3. Améliorer la circulation urbaine et interurbaine ;
4. Réhabiliter et construire des infrastructures aéroportuaires ;
5. Mettre en place une stratégie d'entretien, de réhabilitation et de maintenance des routes, rails et moyens de transport.

➤ **L'alimentation en eau potable, l'assainissement et la gestion des déchets solides**

L'alimentation en eau potable, le drainage des eaux pluviales, la gestion des eaux usées et la gestion des déchets constituent des enjeux stratégiques. Les financements requis pour mettre en place les services répondant aux besoins de la population sont élevés. Par ailleurs,

le marché de l'eau et la collecte privée des déchets solides sont limités par la faiblesse des revenus des ménages.

Cet axe ciblant l'alimentation en eau potable et l'assainissement prévoit donc la mise en œuvre de trois objectifs stratégiques et programmes portant sur :

- 1- la construction et la réhabilitation de réseaux d'eau potable ;
- 2- la construction et la réhabilitation de réseaux d'assainissement (drainage et eaux usées) ;
- 3- le renforcement ou la mise en place de systèmes de gestion des déchets solides.

➤ **Electricité/énergie: Accroître l'électrification de la région**

Pour le court et le moyen terme, les objectifs d'électrification viseront la fourniture d'énergie électrique dans les pôles de développement locaux, notamment dans le chef-lieu d'Ali-Sabieh ville et dans les sous-préfectures d'Ali Addeh, de Holl-Holl et les villages de taille importante, Dasbyo, Goubetto, Assamo, appelés à jouer un rôle majeur dans la mise en place de pôles industriels, agricoles, commerciaux et touristiques.

L'électrification de la région prévoit donc la mise en œuvre de trois programmes portant sur:

1. l'augmentation de la capacité de production et d'accès à l'énergie électrique ;
2. l'accroissement de la capacité de transport et de distribution d'énergie électrique ;
3. l'amélioration de la commercialisation de l'énergie électrique.

➤ **Réseau communication**

L'expansion des communications et le maillage numérique du territoire Ali-Sabieh prévoit donc la mise en œuvre de trois stratégies.

- **Accroître la connectivité du territoire**
- **Développer les usages et les services publics et communautaires**
- **Mettre en place un réseau de centres multimédia**

5.5.3. Un pôle industriel, une dynamique économique nouvelle, créatrice d'emplois

Le potentiel de développement économique de la région est énorme et constitue une source de création d'un grand nombre d'emplois et d'une richesse significative pour la région. L'édification d'un pôle industriel fondé sur la valorisation et l'exploitation des immenses potentialités, le redressement des unités industrielles, et bénéficiant de la position stratégique avec l'Ethiopie, renforcée par d'importants projets régionaux structurants, créera une dynamique économique nouvelle grâce aux importants investissements étrangers et à une expertise internationale diversifiée ;

Le développement de ce pôle s'appuiera, à court terme, sur les actions suivantes : (i) poursuivre et développer l'industrialisation par la mise en place d'une industrie de la construction plus compétitive ; (ii) les opportunités des investissements majeurs en cours tels l'aéroport de standard international de Bicidley et les activités connexes par la mise en place d'une main-d'œuvre qualifiée, adaptée à l'offre ; (iii) l'exploitation des avantages de la position géographique de la région avec l'Ethiopie, la Somalie à travers l'accroissements des échanges régionaux et plus tard, l'intégration régionale, économique et sociale de la région.

Il faut également agir sur plusieurs fronts pour moderniser et dynamiser toutes les filières porteuses, étendre, et renforcer les services publics et privés sur le territoire dans la perspective d'un développement économique durable, d'une intégration large et équitable de la population au marché de l'emploi et d'une répartition équilibrée des opportunités de travail sur le territoire.

➤ **Développer l'industrie de la construction**

L'industrie de la construction regroupe la mise en place et l'entretien des infrastructures, incluant les ouvrages d'art, des équipements et du bâtiment. Le bâtiment comprend les bâtiments industriels ou commerciaux, les bâtiments administratifs, les équipements sociaux (éducation, santé, etc.) et les bâtiments à vocation résidentielle (maisons individuelles ou logements collectifs). Il est essentiel que les entreprises d'Ali Sabieh du secteur puissent se positionner valablement et durablement dans ce marché.

Pour le développement du secteur de la construction, il faut décentraliser un service du Secrétariat d'Etat au logement s'occupant :

- de la qualification des entrepreneurs et de leur classification en catégories selon leurs capacités ;
- de l'octroi et du renouvellement des licences aux entrepreneurs ;
- de l'octroi et du renouvellement des cartes professionnelles aux membres des différents corps de métiers ;
- du contrôle de conformité des entrepreneurs ; on s'assure ainsi qu'ils travaillent dans les champs de qualification de leur certification et qu'ils respectent les normes de conception pour la construction des habitations, bâtiments publics et infrastructures construites en concertation avec les autres secteurs impliqués pour les infrastructures ;
- du contrôle aléatoire en cours de chantier de la conformité aux normes de construction pour tous les bâtiments.

➤ **Exploiter durablement les carrières**

➤ **Appuyer le développement industriel et la mise en valeur des ressources minérales et énergétiques**

➤ **Améliorer le bilan énergétique**

➤ **Mettre en valeur les ressources minières**

➤ Développer l'industrie agroalimentaire

Le développement de l'industrie agroalimentaire correspond essentiellement à la construction d'unités de transformation de produits de base des filières de l'agriculture, de l'élevage, qui sont les plus porteuses pour le développement de l'économie locale et pour la création d'emplois. Ce développement permettra de donner une valeur ajoutée aux produits agricoles d'Ali Sabieh, de réduire la valeur des importations et de dynamiser les secteurs de l'agriculture, de l'élevage en générant une demande importante en fonction de standards établis et de nouveaux débouchés de commercialisation pour les producteurs locaux. Son développement est fortement lié au développement des pôles agricoles locaux.

Le développement d'unités de transformation sera étudié pour les filières porteuses suivantes :

- La goyave
- Le mangue
- les fruits, légumes et vivres alimentaires ;
- le lait, les œufs et autres produits d'élevage

La modernisation et la dynamisation de l'agriculture et de l'élevage, base de l'industrialisation agricole, cibleront deux domaines d'intervention, cinq objectifs stratégiques.

➤ Diversification et intensification des productions végétales

L'objectif prioritaire à atteindre dans ce domaine d'ici 2019 est le suivant :

- Renforcer l'encadrement des pratiques de l'agriculture et de l'élevage pour mieux soutenir les producteurs, améliorer la gestion des ressources dans une perspective de développement durable et diversifier et intensifier la production.
- Définir le cadre réglementaire pour les différentes zones agricoles et mettre en place les outils qui permettront de bien gérer et de faire le suivi des activités du secteur.
- Privilégier le développement prioritaire des filières répondant à la demande locale (goyave, mangue, melon, céréales, fourrage, élevage).

➤ Construire et réhabiliter des systèmes d'irrigation

➤ Faciliter l'accès au matériel et aux intrants agricoles (ou l'aide au financement pour leur acquisition)

➤ Mettre en place une chaîne d'entreposage pour les intrants nécessaires à l'entreposage et à la commercialisation des produits agricoles

➤ Diversification et intensification des productions animales

➤ **Modernisation du secteur des services**

Amélioration de l'accès aux assurances

À terme, « une protection sociale de base » de l'État devrait permettre l'accès gratuit à un ensemble de services publics. L'accès à l'éducation, à un paquet minimum de services de santé et à des services de solidarité sociale envers les plus démunis entre dans ce type de protection sociale de base. Par ailleurs, la mise en œuvre du programme portant sur la mise en place d'un système d'assurance sociale pour tous les travailleurs permettra d'élargir graduellement cette protection de base pour les travailleurs, voire de l'assurer en partie à court terme.

Il faudra identifier et mettre en œuvre les mesures requises pour améliorer la couverture des assurances dans tous les domaines, et notamment concernant :

- l'assurance automobile ;
- l'assurance vie ;
- l'assurance santé (en cours : assurance universelle de santé pour tous) ;
- l'assurance agricole ;
- les risques professionnels ;
- les biens meubles et immeubles ;
- l'assurance multirisque.

➤ **Construction des centres de congrès et d'exposition**

Avec la construction et la mise en œuvre prochaine du train à grande vitesse Djibouti-Ethiopie, la construction de l'Aéroport de Bicidley, le développement du tourisme d'affaires et le positionnement stratégique de la région avec la possibilité de développement de l'échange régional, il est urgent de construire des sites avec des niveaux modulables dédiés aux rencontres, événements professionnels, foires, surfaces d'exposition et salons professionnels. Ces centres pourront être des lieux de vie citoyenne pour l'organisation de débats sur l'entrepreneuriat, les affaires et l'accueil de concerts ou autres manifestations culturelles. Dans une étape prochaine, il faudra penser de construire d'autres centres de congrès et d'exposition dans les autres pôles régionaux de développement.

- **Construction et réhabilitation des marchés publics**
- **Aménagement des zones et des artères commerciales**
- **Appui à la relocalisation et la formalisation de services de la rue**

➤ **Développement du tourisme**

Des mesures devront être prises au niveau du cadre légal et de la sécurisation du foncier afin de rendre plus propices les investissements privés et, plus particulièrement, les investissements étrangers. L'investissement privé dans le développement touristique devra être accompagné par des mesures facilitant l'aménagement des sites. Dans certains cas, la mise en place de zones d'aménagement intégré de développement touristique sera requise.

Cet axe ciblant le développement du tourisme prévoit donc la mise en œuvre d'un objectif stratégique et de projets portant sur :

Développement d'un réseau d'écotourisme, d'ethno tourisme et de tourisme d'aventure

Une proportion importante du territoire d'Ali Sabieh offre des espaces encore sauvages (montagnes Arrey, Degwen, Bourra, Loukak Ali, Goda-awo, Grand Barra, plateau Doulmadow, etc.), des paysages ruraux atypiques et des sites cimetières et de montagnes mystérieux (montagne de peinture rupestre à la sortie de Grand Barra) pourraient être développés pour devenir une alternative à l'offre classique. Une intervention coordonnée des acteurs publics et privés sera requise.

➤ **La promotion des petites et moyennes entreprises et le développement de l'emploi**

Le développement de l'emploi repose sur la mise en œuvre de politiques macroéconomiques et sectorielles de façon à créer de la richesse et de l'emploi, à réduire le chômage, à élever les niveaux de vie et à renforcer la cohésion sociale.

Il faut également structurer le développement du territoire en pôles régionaux et locaux de développement, de renforcer la concertation locale et de stimuler le développement local et l'essor de la société civile.

Cet axe ciblant le développement de l'emploi prévoit la mise en œuvre de trois objectifs.

Mise en place d'un forum des partenaires du marché du travail

Ce forum sera composé de représentants du gouvernement, des employeurs, des employés et de la société civile, notamment de l'économie sociale, lesquelles personnes seraient également représentatives de l'ensemble du territoire. Les femmes devront être représentées dans ce forum et leurs besoins spécifiques pris en compte.

Superviser la réalisation de travaux à haute intensité de main-d'œuvre

Les principaux travaux HIMO à mettre en œuvre seront liés à des travaux d'utilité publique comme la protection, la réhabilitation et la mise en valeur de l'environnement et des ressources naturelles et patrimoniales. Les projets concerneront aussi le développement et la réhabilitation de la voirie et de réseaux divers, la gestion des déchets, le développement et la réhabilitation d'infrastructures productives comme les systèmes d'irrigation ou des travaux de réhabilitation et d'aménagement de bassins versants. La protection et la mise en valeur de sites et d'attrait qui participeront à l'offre touristique et récréative seront aussi considérées.

Dans le cadre du PDR, il faudra donc réserver une enveloppe budgétaire annuelle afin de superviser la réalisation des projets à haute intensité en main-d'œuvre.

Accroissement de la productivité du travail et l'employabilité de la main-d'œuvre

➤ **Stimulation de l'investissement privé**

Les contraintes sur les infrastructures doivent être levées de façon à faciliter l'implantation des investissements, et des mesures s'avèrent nécessaires pour améliorer l'environnement des affaires.

Une politique d'accompagnement et de concertation avec le secteur privé, l'appui ciblé devra viser la promotion de l'investissement privé dans les branches d'activités prioritaires, notamment les entreprises industrielles, agricoles et agroalimentaires ; le secteur touristique, de même que les services financiers, le transport et les communications, devront également faire l'objet d'une attention particulière.

Les travaux de construction dans les secteurs de l'immobilier et de l'hôtellerie, des infrastructures de transport et d'énergie, des réseaux de fourniture des services de base tels l'eau potable et l'assainissement, constituent autant d'opportunités pour faciliter l'entrée d'entreprises étrangères sur le marché d'Ali Sabieh.

La promotion de l'entrepreneuriat féminin avec une politique de soutien à l'insertion économique des femmes qui participe de la croissance économique et de l'offre d'emplois. Le développement de l'intégration régionale par l'amélioration des relations, des procédures afin de booster l'échange régional.

5.5.4. Développement Humain.

➤ **Education**

Un milieu facilitant la scolarisation, l'alphabétisation, l'équité, de réussite et de qualification qui favorise la qualité, le mérite, la persévérance scolaire

- Prise en charge de la petite enfance
- Accroissement de l'accès à l'éducation fondamentale et secondaire
- Appui aux centres existants et mise en place de centres de formation professionnelle et technique
- Eradication de l'analphabétisme dans la région

Un environnement sain et sécuritaire dans une perspective de développement durable

➤ **Développement d'un système de santé/nutrition accessible à tous**

La mise en place d'un système de santé accessible à tous est articulée sur la mise en œuvre des objectifs et de programmes suivants :

- Accroître l'accès aux services de santé ;
- Lutter contre les maladies endémiques et les épidémies
- Mettre en place un programme de santé scolaire
- Identifier et prendre en charge les personnes en difficulté
- Renforcer la mise en œuvre de politiques portant sur la santé et la population
- Lutter contre la malnutrition

➤ **Sécurité alimentaire**

Elle s'appuie sur des **objectifs et programmes** d'actions suivants :

- Réaliser une étude approfondie sur la sécurité/insécurité en vue de collecter les principaux indicateurs de situation de départ ;
- Améliorer la disponibilité des aliments par la production agricole, animale et de volailles ;
- Améliorer l'accès aux aliments par l'amélioration circuits routiers, des moyens de transport (distribution, approvisionnement) et de commercialisation (débouchés) ;
- Lutter contre la flambée des produits de premières nécessités;
- Mettre en place une stratégie de gestion des réfugiés et des migrants.

➤ **La protection et la valorisation des biens culturels et le soutien à la création culturelle**

La protection et la valorisation des biens culturels et le soutien à la création culturelle s'appuient sur neuf objectifs et la mise en œuvre de programmes :

- la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine culturel ;
- l'identification et l'organisation des archives locales de la région ;
- la mise d'un musée au niveau de la région ;
- la mise en place d'équipements de production culturelle dans les grands villages de la région;
- la mise en place d'un centre culturel par pôle régional de développement ;
- la mise en place d'un Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) par pôle local de développement ;
- la mise en place d'un centre technique de formation en art et dans les métiers du patrimoine par pôle local de développement ;
- la mise en place d'un fonds de développement culturel ;
- la mise en place de structures d'information et de communication publiques dans les pôles régionaux de développement.

➤ **L'accès au logement**

L'accès au logement s'articule autour de trois objectifs et programmes :

- le relogement des personnes sinistrées ;
- l'accroissement de l'offre de terrains urbains pour le logement ;
- le développement d'un dispositif financier performant et équitable pour l'habitat.

➤ **Le développement de l'action civique, du sport, des loisirs et de la jeunesse**

➤ **Un système d'assurance sociale pour tous et le renforcement de la solidarité sociale**

➤ **Egalité de genre**

Il s'agira d'assurer l'égalité de genre par la lutte contre toutes les formes de discrimination faites aux femmes et favoriser l'autonomisation des femmes afin qu'elles soient à même d'exercer pleinement leurs droits fondamentaux, notamment au regard de la sécurité et de la justice. Il s'agira, de plus, d'appuyer et de rendre plus visible les actions réalisées par et pour les femmes et d'assurer l'intégration du genre dans les décisions gouvernementales.

L'égalité sera orientée sur six objectifs et la mise en œuvre de programmes ci-après :

- la mise en œuvre d'une politique « d'égalité des sexes » pour la région ;
- la poursuite de l'ajustement du cadre légal ;
- la production et la diffusion d'information sur l'égalité de genre dans le développement.

5.5.5. Gouvernance

- Une gouvernance régulatrice qui définit les règles de jeu, qui les respecte et qui les fait respecter ;
- Une gouvernance guide et soutien qui formule, propose et gère un projet pour la région et pour le local ;
- Une gouvernance entrepreneuriale qui connaît ses limites et qui intervient à bon escient ;
- Une gouvernance gestionnaire qui utilise les ressources mises à sa disposition avec rigueur, efficacité et efficience ;
- Une gouvernance qui rend compte régulièrement aux collectivités locales et à la nation des résultats de son action.

A l'instar des autres régions la gouvernance locale a souffert de l'insuffisance de ressources humaines, des équipements adéquats et des ressources financières.

Cependant, la création du Comité Régional et la part importante prise par le Conseil Régional dans l'élaboration du PDR constituent une avancée positive qui mérite d'être renforcée par la création de structure institutionnelle durable.

L'amélioration de la gouvernance et des services aux citoyens s'articulera sur cinq objectifs et programmes portant sur:

➤ **La révision du cadre légal**

- Réviser le texte de la décentralisation et certains textes de l'administration centrale
- Assurer/améliorer le droit à la participation citoyenne
- Moderniser le cadre légal des affaires
- Moderniser le cadre légal de la société civile
- Moderniser et améliorer le cadre légal de l'aménagement du territoire d'Ali Sabieh et du développement local

- La modernisation et le renforcement de l'administration centrale

➤ **Renforcement de la décentralisation**

- la construction et l'équipement de centres administratifs ;
- l'accroissement du nombre de personnel ;
- le développement et l'aménagement local du territoire ;
- l'accroissement des ressources financières locales ;
- le renforcement institutionnel des Collectivités Territoriales.

➤ **Le renforcement de la société civile**

- la structuration des partenaires de la société civile ;
- le financement d'activités de développement ;
- la gestion des partenaires de la société civile.

➤ **Le renforcement de l'administration de la justice et de la sécurité**

- Renforcer l'administration de la justice et de la sécurité
- La mise en place d'une gouvernance active pour une croissance économique accélérée et équilibrée
- Choix de l'ouverture et du partenariat

5.6. Opérationnalisation du Plan de Développement Régional

Programmes d'actions et coût du PDR

L'ensemble des objectifs sont traduits dans des programmes, sous programmes majeurs (Matrice de programmes prioritaires) dont l'exécution assurera l'atteinte des résultats attendus.

Les priorités des programmes distinguent deux catégories :

1. les besoins en matière d'appui aux projets et programmes de développement, c'est à dire les projets et programmes visant à promouvoir la résilience des populations et le développement à moyen et long terme de la région, liés directement aux dimensions territoriale, économique, de développement du capital humain et de gouvernance.
2. les besoins en matière des renforcements des capacités des acteurs locaux (Conseil régional, préfecture, services déconcentrés des ministères sectoriels, organisation de la société civile, notamment), destinées à améliorer les compétences des différents intervenants pour la mise en œuvre du PDR 2015-2019.

Compte tenu du niveau actuel de la mise en œuvre de la décentralisation, mais aussi des capacités de l'administration centrale, plusieurs actions du plan visent le renforcement de capacités institutionnelles et organisationnelles, notamment en ressources humaines

qualifiées et compétentes et à l'amélioration des conditions de travail matérielles, organisationnelles et communicationnelles des acteurs locaux.

D'autres renforcements des capacités concerneront le recrutement de personnel extérieur en vue d'appuyer le Conseil régional et la préfecture en conseil opérationnel, dans la conception, la mise en œuvre et le suivi évaluation des programmes et projets, singulièrement dans les domaines où les compétences en interne sont absentes.

Financement du plan

Le coût total du Plan est estimé à **27.448 millions FDJ, soit 155,1 millions US \$ (sur la base de 1 US \$ = ou équivalent à 177 FDJ)**

Trois sources de financement seront explorées et privilégiées

(i) les ressources fiscales par l'élargissement de la base économique taxable, et un meilleur recouvrement à travers un renforcement des régies financières et un meilleur contrôle ; (ii) une affectation des recettes parafiscales générées par la région, notamment les recettes du commerce frontalier avec la République Fédérale d'Ethiopie ; (iii) la mobilisation des ressources extérieures à travers des partenariats et des tables rondes des partenaires au développement

Le Dispositif de financement comprendra l'Etat, les Collectivités régionales, des Organisations non Gouvernementales(ONGs), les Organisations de la Société Civile(OSC), le Secteur privé, et les partenaires au développement de l'Etat

Partenaires au développement régional et local : la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, le Système des Nations Unies, l'Union Européenne, la Coopération Française (AFD), les Coopérations bilatérales, l'USAID, etc.

Modalités de mise en œuvre du plan d'actions

La stratégie de mise en œuvre du PDR s'appuie sur trois (3) principes directeurs suivants :

Adhésion et engagement des collectivités locales à la vision et aux orientations de la planification stratégique

Renforcer les capacités de la communauté sur la connaissance, l'éthique, les bonnes valeurs, la responsabilité, le leadership, le mérite, la sensibilisation au changement de comportement nécessaire pour développer collectivement les potentialités du territoire d'Ali-Sabieh.

Concrétisation de la planification stratégique

Renforcer les capacités de la communauté en matière de statistique, de culture de l'organisation, de gestion et d'utilisation de données.

Renforcer les capacités de la communauté en matière de planification stratégique, de montage de projets, de leur mise en œuvre, d'obligation de rendre compte, de reddition de compte et de suivi évaluation.

Gestion efficace, transparente et partagée des ressources et des responsabilités

Renforcer les capacités de la communauté en matière de gestion efficace et efficiente des affaires publiques.

Renforcer les capacités de la communauté en matière de bonne gouvernance, de transparence, de partage des ressources et des responsabilités.

Mécanismes institutionnels :

Les deux ministères, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEFI) et le Ministère de l'Intérieur (MI), sont les institutions d'ancrage portant la responsabilité gouvernementale de la mise en œuvre du PDR.

Les Acteurs sont : le Comité régional, le Comité de pilotage, la Commission technique, les Conseils de Sous-préfectures, les Conseils de quartiers, les Conseils locaux-campements, la Société civile et les partenaires au développement.

Un Cadre de Suivi évaluation, fondé sur des indicateurs et une revue annuelle, mesurera le niveau de réalisation des programmes et identifiera les contraintes et les goulots.

VI. ANALYSE DES HYPOTHESES ET RISQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDR

Trois risques majeurs pourraient entraver une bonne exécution du Plan de développement régional :

1. Participation et Responsabilité des populations et acteurs locaux
2. Déconcentration et présence des administrations dans les régions
3. Renforcement des capacités institutionnelles, humaines, matérielles et financières des Conseils régionaux

Des actions vigoureuses, rapides et adaptées seront engagées pour réduire, voire faire face aux risques.

Participation et Responsabilité des populations et acteurs locaux

Les PDRs ont été élaborés dans un large processus participatif des populations et des acteurs locaux et avec une forte implication des élus du Conseil Régional et de son Président.

Pour maintenir et renforcer cette participation et responsabilité, gages de la mise en œuvre du PDR, il est nécessaire d'instaurer des consultations périodiques, de rechercher l'adhésion et l'appropriation des populations par leur implication à la prise des décisions, à leur mise en œuvre et à rendre compte des résultats.

Des cadres de concertation et de participation seront créés et opérationnalisés au titre des renforcements des capacités institutionnelles des Conseils régionaux.

Des actions de formation, de renforcement des capacités des populations, des acteurs et élus locaux seront organisés pour une mise à niveau des connaissances

Déconcentration et présence des administrations dans les régions

L'administration se rapprochera davantage des populations afin de contribuer à apporter une réponse adéquate et rapide à leurs besoins et urgences. Les moyens humains, matériels et budgétaires leur seront alloués. Le programme de déconcentration initié par la Primature sera rapidement opérationnalisé.

Renforcement des capacités institutionnelles, humaines, matérielles et financières des Conseils régionaux.

Les mécanismes institutionnels prévus dans les PDRs (Service de planification, programmation, budgétisation ; Comité de programmation des investissements publics ; Service de suivi évaluation et des statistiques) seront créés, mis en place et opérationnalisés, dotés des ressources humaines essentielles, des équipements et des matériels roulants. Des dotations financières seront allouées pour garantir et sécuriser le financement des programmes et projets régionaux et locaux.

Secteur : Développement d'Ali Sabieh

Institution : MDD-CR; MET; MCPT; MERN; MB; MPCl; MAEPERH; MEFl;
MDCommerce; MENFOP; MS; DISED; MAMCBW; MDL; SEJS; SEAS; MFF;
OSC; MJAP; MI (préfecture)

<i>(en millions de FDJ)</i>	2016-2020
OS1. Développer des infrastructures structurant capables d'améliorer l'accessibilité, la desserte et de soutenir un développement intégré contribuant à renforcer le développement urbain ainsi que la cohésion de la région	14 787
OS2. Edification d'un Pôle économique régional à travers l'exploitation et la valorisation des ressources et potentialités locales	3 578,10
OS3. Développement d'un Cadre de vie de qualité et d'un Capital Humain pour soutenir les actions de développement durable	7 237,0
OS4. Promouvoir une bonne gouvernance locale	1 846,3
TOTAL	27 447,9

(en millions de FDJ)

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P	
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher			
OS1. Développer des infrastructures structurant capables d'améliorer l'accessibilité, la desserte et de soutenir un développement intégré contribuant à renforcer le développement urbain ainsi que la cohésion de la région							Total 2016-2020		14 787	Millions FDJ		
Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisation de la capitale régionale (SDAU) d'Ali Sabieh (à voir dans la MAP de l'axe 4 de la SCAPE)	10 782,5	2 156,5	2 156,5	2 156,5	2 156,5	2 156,5			10 782,5			
Travaux de réhabilitation et de revêtement des voies urbaines dans la tissu existant (Secteur 2) (SDAU)	408,0	81,6	81,6	81,6	81,6	81,6			408,0			
Viabilisation des nouveaux secteurs urbains périphériques et études (SDAU)	1 383,0	276,6	276,6	276,6	276,6	276,6			1 383,0			
Réalisation des travaux de doublement de la Route Nationale 5 (en 2x2 voies) (SDAU)	670,9	134,2	134,2	134,2	134,2	134,2			670,9			
Installation de l'éclairage public sur la Route Nationale 5 à l'entrée de la ville (SDAU)	20,8	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2			20,8			
Construction des voies de franchissement de l'Oued (4 ouvrages) (SDAU)	900,0	180,0	180,0	180,0	180,0	180,0			900,0			
Extension de l'éclairage public à la voirie primaire et secondaire de la ville (SDAU)	477,1	95,4	95,4	95,4	95,4	95,4			477,1			
Réalisation des routes nouvelles dans les zones d'extension urbaine (SDAU)	3 254,0	650,8	650,8	650,8	650,8	650,8			3 254,0			
Raccordement des secteurs non alimentés en eau potable (Secteurs 5,6,8 et 9) (SDAU)	156,0	31,2	31,2	31,2	31,2	31,2			156,0			
Travaux de renforcement du réseau de distribution de l'eau potable (Secteurs 4 et 7) (SDAU)	64,0	12,8	12,8	12,8	12,8	12,8			64,0			
Travaux de réalisation d'un réseau d'alimentation d'eau potable dans la zone d'extension urbaine (SDAU)	1 600,0	320,0	320,0	320,0	320,0	320,0			1 600,0			
Travaux de réalisation de deux nouveaux forages pour mobiliser la ressource en eau (SDAU)	20,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0			20,0			
Extension de l'éclairage public à l'ensemble des secteurs urbains de la ville (SDAU)	586,8	117,4	117,4	117,4	117,4	117,4			586,8			

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Création des caniveaux de drainage des eaux pluviales le long des voies urbaines (SDAU)	221,6	44,3	44,3	44,3	44,3	44,3			221,6		
Equipement de la commune pour la gestion des ordures ménagères et des eaux usées (SDAU)	25,4	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1			25,4		
Aménagement d'une décharge publique (SDAU)	810,0	162,0	162,0	162,0	162,0	162,0			810,0		
Construction de murs en gabions dans les lits des oueds importants (SDAU)	36,0	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2			36,0		
Canaux d'évacuation des eaux pluviales (SDAU)	88,0	17,6	17,6	17,6	17,6	17,6			88,0		
Dalots d'évacuation des eaux pluviales le long du tracé de l'ancienne voie ferrée (SDAU)	42,2	8,4	8,4	8,4	8,4	8,4			42,2		
Plantation sur les rues principales de la ville (SDAU)	18,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7			18,7		
Programme d'Aménagement et d'Urbanisation des sous-préfectures - HOLL HOLL - ALI ADDE - DAASBYO	4 004,0	0,0	600,6	800,8	1 201,2	1 401,4			4 004,0		
Construire la route reliant ALI-SABIEH - DAASBYO (17 km)	1 139,0		170,9	227,8	341,7	398,7			1 139,0		
Construire la route reliant ALI-ADDE - GUESTIR (20 km)	1 340,0		201,0	268,0	402,0	469,0			1 340,0		
Construire la piste reliant HOLL HOLL - BEYA ADDE (17 km)	561,0		84,2	112,2	168,3	196,4			561,0		
Construire des équipements marchands (marché de bien et services) dans les grands pôles de développement ALI ADDE - HOLL HOLL	40,0		6,0	8,0	12,0	14,0			40,0		
Réaliser des infrastructures d'assainissement pour les trois sous-préfectures - ALI ADDE - HOLL HOLL (3000 ménages)	450,0		67,5	90,0	135,0	157,5			450,0		
Réaliser des infrastructures de stockage et d'adduction d'eau pour les ménages de deux sous-préfectures ALI ADDE - HOLL HOLL	16,0		2,4	3,2	4,8	5,6			16,0		
Réaliser des infrastructures de voirie pour les ménages de deux sous-préfectures ALI ADDE - HOLL HOLL	26,0		3,9	5,2	7,8	9,1			26,0		
Installation des stations de téléphonie mobile les grands pôles de développement HOLL HOLL et trois localités	246,0		36,9	49,2	73,8	86,1			246,0		
Installation d'une centrale électrique solaire pour les sous-préfectures de ALI ADDE - HOLL HOLL	186,0		27,9	37,2	55,8	65,1			186,0		
PROJET AIDALLOU & ASSAMO(PIP)											PNUD
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT (PAEPARC) (PIP)											BAD

14 786,5	2 156,5	2 757,1	2 957,3	3 357,7	3 557,9			14 786,5		
-----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	--	--	-----------------	--	--

(en millions de FDJ)

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
OS2. Edification d'un Pôle économique régional à travers l'exploitation et la valorisation des ressources et potentialités locales						Total 2016-2020 :		3 578,10	Millions FDJ		
Programme de développement de l'industrie (agroalimentaire, manufacturière et de la construction) et la mise en valeur des ressources minérales et minières	250,0	0,0	37,5	65,6	67,8	79,1			250,0		
Mener une étude d'inventaire des industries et activités industrielles existantes les appuis et services offerts dans le domaine, ainsi que l'intégration des informations dans une base de données	9,0		1,4	7,7					9,0		
Elaborer une étude de faisabilité et d'un plan d'affaires pour la mise en place d'une unité de transformation pour les filières (agropastorales) porteuses de la région	9,0		1,4	7,7					9,0		
Mettre en place un projet de recyclage et de certification temporaire des artisans de la construction	11,0		1,7	2,2	3,3	3,9			11,0		
Mettre en place un projet de renforcement de la responsabilité civile des entrepreneurs de la construction	5,0		0,8	1,0	1,5	1,8			5,0		
Mettre en place un programme de renforcement de la surveillance des chantiers	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Mettre en place un projet d'amélioration de la qualité des matériaux pour l'habitat	5,0		0,8	1,0	1,5	1,8			5,0		
Mener une étude d'inventaire des zones minières	6,0		0,9	5,1					6,0		
Mettre en place un programme pour la poursuite de la prospection minière au niveau de la région	9,0		1,4	1,8	2,7	3,2			9,0		
Mettre en place des conventions d'exploration minière	7,0		1,1	1,4	2,1	2,5			7,0		
Mettre en place un texte de réglementation en vue de renforcer les exigences d'exploitation des mines	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Mettre en place un projet de renforcement des exigences de réhabilitation des sites exploités	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Mettre en place un programme de renforcement du contrôle des exploitations actuelles	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		
Installer un centre d'incubation industriel régional	177,0		26,6	35,4	53,1	62,0			177,0		
Cimenterie d'Ali-Sabieh 2ème, 3ème et PTA Ligne de Crédit(PIP)										INDE, PTA Bank	
Programme pour la modernisation et la dynamisation de l'agriculture et de l'élevage	1 107,2	0,0	170,2	257,2	314,6	365,3			1 107,2		
Mettre en place de coopératives d'agriculteurs et d'éleveurs	4,0		0,6	3,4					4,0		
Mettre en place un Comité de gestion d'Eau destiné à l'Agropastoralisme de la (CGEA) composé de (coopératives agricoles, éleveurs, préfecture, conseil régional, services déconcentrés, membres des associations de la société civile) présidé par le Conseil Régional	8,0		1,2	6,8					8,0		
Réaliser une étude sur l'état des sols et les potentiels d'exploitation agricole et d'élevage en vue d'élaborer et mettre en œuvre de plans de développement ainsi que la définition et la mise en place d'un zonage agricole dans les bassins versants de la région	8,0		1,2	6,8					8,0		
Mener une étude d'inventaire sur les infrastructures de retenus d'eau existants et leur utilisation ainsi que l'intégration des informations dans une base de données	6,3		0,9	5,4					6,3		
Mener une étude d'inventaire sur les nappes dans le bassin versant Dhijandheer et leur utilisation ainsi que l'intégration des informations dans une base de données	7,0		1,1	6,0					7,0		
Construire 2 seuils enterrés sur les bassins versants favorisant le développement de l'agropastoralisme	96,0		14,4	19,2	28,8	33,6			96,0		
Projet de Renforcement des Moyens de Subsistances dans les zones Arides. (PRMSRVCP) DRYLANDS à Daasbiyo(PIP)										BID	

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Résilience à la Sécheresse et développement des Moyens de Subsistance dans la Corne d'Afrique (DRSLP-1) à BeyyaDader (PIP)										BAD	
Résilience à la Sécheresse et développement des Moyens de Subsistance dans la Corne d'Afrique (Résilience-3) à Beyya Aday, Dedey Weyn et Barislé(PIP)										BAD	
Construire 50 berges pour combattre l'érosion des berges par les inondations pour les exploitations agricoles	96,0		14,4	19,2	28,8	33,6			96,0		
Mener une étude d'inventaire des points d'eau existants dans le domaine de l'agriculture et de l'agropastoralisme (forage, puits traditionnels, puits cimentés) et leur opérationnalité ainsi que l'intégration des informations dans une base de données	8,0		1,2	6,8					8,0		
Construire 50 puits cimentés pour 50 exploitations existantes	50,0		7,5	10,0	15,0	17,5			50,0		
Transformer 60 puits traditionnels existants en puits cimentés de 3m de diamètre avec un escalier pour l'entretien	42,0		6,3	8,4	12,6	14,7			42,0		
Construire 5 forages repartis équitable entre les sous-préfectures	62,5		9,4	12,5	18,8	21,9			62,5		
Construire pour 75 exploitations existantes des réservoirs d'eau de 50 m3, pompes à eau solaire à débit v et sécurisé avec un grillage contre les animaux	412,5		61,9	82,5	123,8	144,4			412,5		
Mener une étude d'inventaire des éleveurs et type d'élevage pratiqué, les problèmes rencontrés, les services offerts, les besoins et attentes en matière d'agropastoralisme ainsi que l'intégration des informations dans une base de données à référence spatiale	10,5		1,6	8,9					10,5		
Aménager 40 nouvelles exploitations sécurisées avec des grillages en construisant des réservoirs d'eau de 50 m3 pour installer 100 ménages nomades sinistrés de la sécheresse ayant perdu leur cheptelles pour les sédentariser	220,0		33,0	44,0	66,0	77,0			220,0		
Acheter des intrants pour l'élevage par chevre pour 100 exploitations (2k de foin secs par jour, 1k de maïs par jour, 23 k de pierres alléchées par an, 13g de produits vétérinaires (bleu de méthylène) , 6 de boîtes tylosin 200 de 50ml par an, 2 boîtes d'albanex300 antiparasitaire par an, 2L ectobor SA020 par an)	26,4		6,6	6,6	6,6	6,6			26,4		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Acheter de compléments vitamine (6 boîtes de 50ml Dawa-boost) par chèvre et par an pour les 100 exploitations	6,0		1,5	1,5	1,5	1,5			6,0		
Affecter un (1) conseiller vétérinaire compétent en matière de soin animal aux sous-préfectures pour appuyer les fermiers des localités pratiquant l'élevage	9,0		2,3	2,3	2,3	2,3			9,0		
Construire un centre vétérinaire de 2ha dans la capitale de la région et les sous-préfectures et la mise en place d'un système d'identification du bétail, de sécurité sanitaire et de contrôle des abattages incluant une restructuration des services vétérinaires suivant les recommandations de l'Organisation Mondiale de Santé Animale	35,0		5,3	7,0	10,5	12,3			35,0		
Construire et réhabiliter des systèmes d'irrigation adapté aux conditions pédo-climatiques du pays	855,4	0,0	128,3	173,1	255,7	298,3			855,4		
Mener une étude d'inventaire incluant un diagnostic sur les systèmes d'irrigation dans la région ainsi que l'intégration des informations dans une base de données	3,2		0,5	2,7					3,2		
Mettre en place un système d'irrigation canalisé et filtré pour l'arboriculture aux 350 exploitations existantes	273,0		41,0	54,6	81,9	95,6			273,0		
Mettre en place un système d'irrigation par goutte à goutte pour la culture maraîchère aux 350 exploitations existantes	75,3		11,3	15,1	22,6	26,3			75,3		
Acheter 280 tunnels pour 280 exploitations les plus rentables en matière de production des cultures maraîchères en période chaude	504,0		75,6	100,8	151,2	176,4			504,0		
Programme d'Amélioration de l'accès aux matériels et intrants agricoles	209,0	0,0	35,1	48,1	58,8	67,1			209,0		
Mener une étude d'inventaire incluant un diagnostic sur l'accès au matériel et aux intrants agricoles et des équipements de stockage existants et services offerts ainsi que l'intégration des informations dans une base de données	6,8		1,0	5,8					6,8		
Octroyer matériel et outillages agricoles pour 200 exploitants agricoles	11,0		1,7	2,2	3,3	3,9			11,0		
Octroyer 200 k d'engrais à chacun des 200 exploitants et par an	9,0		2,3	2,3	2,3	2,3			9,0		
Octroyer annuellement 1k de semences de qualité adaptée aux pédo-climatiques à 200 exploitants agricoles	23,0		5,8	5,8	5,8	5,8			23,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Octroyer annuellement 3 produits phytosanitaires à chacun des 200 exploitants	5,0		1,3	1,3	1,3	1,3			5,0		
Acheter 2 tracteurs par sous-préfectures et faciliter l'accès à tous les agropastoralistes	68,0		10,2	13,6	20,4	23,8			68,0		
Elaborer et mettre en œuvre une stratégie pour la production régionale de semences et de fertilisants	15,1		2,3	3,0	4,5	5,3			15,1		
Extension de 400 exploitations avec les grands engins	71,1		10,7	14,2	21,3	24,9			71,1		
Programme de développement d'une chaîne d'entreposage dans les meilleures conditions des produits agricoles	347,0	0,0	52,1	69,4	104,1	121,5			347,0		
Construire 1 magasin central de 600 m2 pour matériels et intrants agricoles à la capitale de la région	39,6		5,9	7,9	11,9	13,9			39,6		
Construire 3 boutiques d'intrants de 200 m2 pour chacune des sous-préfectures	39,6		5,9	7,9	11,9	13,9			39,6		
Construire des stocks de 20 m2 pour 125 exploitations les plus productives de la région	165,0		24,8	33,0	49,5	57,8			165,0		
Construire un magasin de stockage de 100 m2 pour les 10 plus grandes coopératives agricoles respectant les normes de stockage de produits agricoles	66,0		9,9	13,2	19,8	23,1			66,0		
Organiser des ateliers de renforcement des capacités aux exploitants en matière de gestion de stock de produits agricoles	9,8		1,5	2,0	2,9	3,4			9,8		
Elaborer et mettre en œuvre une stratégie et un plan opérationnel pour 5 filières de production (filière lait, filière de goyaves, filière des fourrages, filière avicole)	7,0		1,1	1,4	2,1	2,5			7,0		
Elaborer et mettre en œuvre une stratégie en vue d'améliorer l'accès aux opportunités de marchés et à la commercialisation	7,0		1,1	1,4	2,1	2,5			7,0		
Renforcer les capacités des exploitants agricoles sur les nouvelles techniques culturales, et sur les techniques de pratique administratives, la gestion comptable et commerciale	13,0		2,0	2,6	3,9	4,6			13,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Programme pour Stimuler l'investissement privé	106,5	0,0	16,0	28,1	28,8	33,6			106,5		
Fournir un soutien technique et financier et un accompagnement technique au lancement de nouvelles entreprises et au développement des entreprises existantes	40,0		6,0	8,0	12,0	14,0			40,0		
Soutenir les activités commerciales des entreprises par la tenue d'activités de veille et l'accompagnement dans la réalisation de toutes les études techniques et financières nécessaires	10,0		1,5	2,0	3,0	3,5			10,0		
Créer des antennes de la Chambre de Commerce de Djibouti, de l'ANPI et du FDED et les entrepreneurs par la formation	15,0		2,3	3,0	4,5	5,3			15,0		
Concevoir et mettre en œuvre d'une campagne et d'outils de promotion et d'information ciblant la stimulation des investissements directs étrangers	8,5		1,3	1,7	2,6	3,0			8,5		
Renforcer les programmes de formation dans les activités économiques prioritaires (tourisme ; culture ; commerce, artisanat, sous-traitance ; construction, production agricole ; etc.)	8,5		1,3	1,7	2,6	3,0			8,5		
Elaborer et mettre en œuvre une étude mettant en évidence les secteurs porteurs de l'économie de la région vue de la mise en place à moyen terme une carte de zones économiques	10,5		1,6	8,9					10,5		
Mettre en place un fonds soutenant l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'affaires	8,0		1,2	1,6	2,4	2,8			8,0		
Faciliter l'installation d'une agence ou d'un bureau permanent d'une banque	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Poursuivre le développement du réseau du micro-finance (installation du bureau du CPEC)	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Programme de modernisation et la dynamisation du secteur des services	62,0	0,0	9,3	16,3	16,8	19,6			62,0		
Mettre en place un projet d'une assurance générale au niveau de la région	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Mettre en place un programme de sensibilisation de la population sur l'accès et l'utilisation et la vulgarisation de différents types d'assurance et leur avantage	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Réhabiliter le marché central de la capitale	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Construire un marché dans les sous-préfectures	30,0		4,5	6,0	9,0	10,5			30,0		
Elaborer et mettre en œuvre un plan d'intervention et d'aménagement par zone et artère jugée prioritaire	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		
Elaborer et mettre en place un modèle de structuration de comité local d'aménagement et de développement de chacune des zones et artères commerciales, incluant les modalités de fonctionnement et outils de gestion à mettre à leur disposition	2,0		0,3	1,7					2,0		
Elaborer et mettre en œuvre de mesures administratives et fiscales pour non respect de la vocation de l'espace ou sa sous-utilisation	2,0		0,3	1,7					2,0		
Elaborer et mettre en place un système de subvention à la relocalisation de commerces et services (critères d'éligibilité, montants accordés, durée de validité, etc.)	2,0		0,3	1,7					2,0		
Mettre en place un fonds d'appui à l'aménagement des zones et artères commerciales et à la relocalisation de commerces et services	7,0		1,1	1,4	2,1	2,5			7,0		
Définir, élaborer et mettre en place un modèle de structuration d'un marché commercial (centre commercial, nombre et type de bâtiments...) ainsi que l'identification de leur localisation souhaitable pour développer les zones et artères commerciales	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Développer et mettre en place des modalités de gestion des espaces de travail et un modèle de structuration des centres commerciaux des sous-préfectures et mettre en œuvre des mesures incitatives	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Programme de développement du tourisme	598,0	0,0	89,7	130,0	174,6	203,7			598,0		
Créer une antenne régionale de l'ONTD et créer des circuits touristiques intégrés pour la région	15,0		2,3	3,0	4,5	5,3			15,0		
Mener une étude d'inventaire de l'offre existante et potentielle ainsi que la demande du tourisme et l'intégration des informations dans une base de données	9,0		1,4	7,7					9,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Elaborer et mettre en œuvre une étude sur le standing/qualité de services offerts aux touristes (hôtellerie, restauration, produits artisanaux, savoir-faire et accueil, gastronomie)	7,0		1,1	6,0					7,0		
Elaborer et mettre en œuvre un programme de mise en valeur de l'éthnotourisme et du tourisme d'aventure pour mettre en valeur les richesses naturelles que sont le paysage pittoresque de la région	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Mettre en place une agence touristique pour la gestion et la valorisation du secteur touristique et des sites existants de la région	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Mettre en place un projet de valorisation du patrimoine tangible et mener une étude d'inventaire des patrimoines intangibles des communautés (fêtes traditionnelles et pratiques populaires, danse folklorique, chant, poème etc.)	6,0		0,9	1,2	1,8	2,1			6,0		
Construire des hébergements appropriés dans certains sites touristiques à forte potentialité économique	75,0		11,3	15,0	22,5	26,3			75,0		
Garantir un fonds destiné aux prêts à taux préférentiel aux agences et sociétés souhaitant développer un tourisme professionnel et régional	481,0		72,2	96,2	144,3	168,4			481,0		
Programme de Développement des petites et moyennes entreprises et de l'emploi	43,0	0,0	8,1	9,4	12,1	13,5			43,0		
Mettre en place un projet pour la gestion des régimes de qualification de la main-d'œuvre par corps de métier	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Mettre en place des programmes d'appui à la formation technique et professionnelle	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Mettre en place des programmes de recyclage puis de formation continue certifiante de la main-d'œuvre	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Mettre en place des programmes de stages en entreprise	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Mettre en place une table de discussion et de travail des partenaires du marché du travail en vue de déterminer le statut et des modalités d'organisation et de fonctionnement du futur forum des partenaires du marché du travail	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		

Mettre en place le forum des partenaires du marché du travail	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Produire un rapport annuel sur la situation de l'emploi ainsi que les difficultés pour l'accès à l'emploi	3,0		0,8	0,8	0,8	0,8			3,0		
Elaborer, présenter et mettre en œuvre un premier plan d'action pour l'emploi propre à la région	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Réserver dans le cadre du PDR, une enveloppe budgétaire annuelle afin de suivre les projets à haute intensité en main-d'œuvre	13,0		3,3	3,3	3,3	3,3			13,0		
Elaborer et mettre en œuvre d'une stratégie pour la productivité du travail et l'employabilité de la main-d'œuvre, intégrant toutes les dispositions institutionnelles et administratives actuelles	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Mettre en place une agence publique d'emploi, collectant les informations sur l'offre et la demande d'emplois et favorisant l'appariement entre les deux, notamment pour les jeunes	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		

3 578,1	0,0	546,2	797,2	1 033,2	1 201,5	0,0	0,0	3 578,1		
----------------	------------	--------------	--------------	----------------	----------------	------------	------------	----------------	--	--

(en millions de FDJ)

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
OS3. Développement d'un Cadre de vie de qualité et d'un Capital Humain pour soutenir les actions de développement durable						Total 2016-2020 :		7 237,0	Millions FDJ		
Programme de Développement de l'accès à l'éducation préscolaire, fondamentale et secondaire et la formation professionnelle et technique	725,0	0,0	108,8	147,0	216,6	252,7			725,0		
Elaborer une stratégie pour la prise en charge et le développement de la petite enfance pour la région	3,0		0,5	2,6					3,0		
Construire et équiper des centres dans la capitale, les sous-préfectures et les localités importantes	420,0		63,0	84,0	126,0	147,0			420,0		
Réhabiliter et équiper les écoles primaires existantes dans la région	20,0		3,0	4,0	6,0	7,0			20,0		
Construire et équiper des collèges dans les sous-préfectures de (8 salles, 2 Labos, 3 bureaux administratifs)	110,0		16,5	22,0	33,0	38,5			110,0		
Mettre en place un programme des cours du soir pour améliorer le niveau faible des populations de la capitale et des sous-préfectures	24,0		3,6	4,8	7,2	8,4			24,0		
Construire des nouveaux centres de formation professionnelle dans les sous-préfectures pour pallier au besoin de main d'œuvre pour la maintenance, l'entretien de matériels dans les localités éloignées	16,0		2,4	3,2	4,8	5,6			16,0		
Construire 4 nouvelles écoles primaires	32,0		4,8	6,4	9,6	11,2			32,0		
Appuyer à l'agrandissement du Centre d'Apprentissage Professionnel de la capitale et mettre en place un projet de modernisation des filières de formation existantes	5,0		0,8	1,0	1,5	1,8			5,0		
Elaborer et mettre en œuvre un programme d'alphabétisation incluant une phase post alphabétisation	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		
Recruter et former 200 facilitateurs et 25 superviseurs	26,0		3,9	5,2	7,8	9,1			26,0		
Alphabétiser 10 000 apprenants à raison de 3000 par année	65,0		9,8	13,0	19,5	22,8			65,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Programme de Développement d'un système de santé et de nutrition accessible à tous	104,0	0,0	15,6	25,4	29,1	34,0			104,0		
Créer une banque de données sur l'état de la santé dans la région (tuberculose, paludisme, VIH/SIDA, épidémies, etc.)	10,0		1,5	2,0	3,0	3,5			10,0		
Réaliser une étude approfondie sur l'accès de la population aux services de santé, les difficultés rencontrées et mettre les données dans une base de données	7,0		1,1	6,0					7,0		
Equiper tous les postes de santé existants de congélateurs fonctionnant à l'énergie solaire	3,5		0,5	0,7	1,1	1,2			3,5		
Construire et équiper d'importants centres médicaux dans les sous-préfectures et certaines localités	64,0		9,6	12,8	19,2	22,4			64,0		
Elaborer et mettre en œuvre un programme détaillé de surveillance épidémiologique	7,0		1,1	1,4	2,1	2,5			7,0		
Elaborer et mettre en œuvre un projet de campagnes de prévention et de vaccination	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		
Elaborer et mettre en œuvre d'un projet d'éradication de la tuberculose de la région	8,5		1,3	1,7	2,6	3,0			8,5		
Programme d'Amélioration de la situation de la sécurité/insécurité alimentaire dans la région	83,0	12,0	15,6	23,2	15,9	16,5			83,0		
Réaliser une étude approfondie sur la sécurité/insécurité en vue de collecter les principaux indicateurs de situation de départ (disponibilité, accès et utilisation des aliments)	4,0		0,6	3,4					4,0		
Mettre en place une stratégie de développement de la sécurité alimentaire dans la région	3,0		0,5	2,6					3,0		
Elaborer et mettre en œuvre de programmes en vue d'améliorer la disponibilité des aliments par la production agricole, animale, de la pêche et de volailles	3,0		0,5	2,6					3,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Améliorer l'accès aux aliments par l'importation des produits de denrées alimentaires de qualité et de prix réduits, par l'amélioration des circuits routiers, des moyens de transport et de commercialisation	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Améliorer la lutte contre la flambée des prix de produits de premières nécessités	1,0		0,25	0,25	0,25	0,25			1,0		
Sensibiliser les populations sur l'amélioration et l'accès à des aliments diversifiés et sur les méfaits du khat	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Mettre en place au niveau de la région un stock stratégique d'aliments	6,0		0,9	1,2	1,8	2,1			6,0		
Installation des bornes-fontaines dans les zones non alimentées ou sous-alimentées (Secteurs 4 et 9) (SDAU)	60,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0			60,0		
Programme d'amélioration de la protection, la promotion de la pratique et l'enseignement de la religion islamique	298,0	0,0	44,7	59,6	89,4	104,3			298,0		
Réhabiliter les mosquées sur le territoire de la région	15,0		2,3	3,0	4,5	5,3			15,0		
Recruter 13 imams et 13 mouadins formés pour la région	78,0		11,7	15,6	23,4	27,3			78,0		
Construire une bibliothèque islamique la capitale et les sous-préfectures	32,0		4,8	6,4	9,6	11,2			32,0		
Réhabilitation des maisons des Biens waqfs de la région	9,0		1,4	1,8	2,7	3,2			9,0		
Construire de centres d'apprentissage du Saint Coran (Hifd) dans la capitale, les sous-préfectures et les localités	112,0		16,8	22,4	33,6	39,2			112,0		
Construire de madrasas et mettre à leur disposition des enseignants formés dans les principales localités rurales	40,0		6,0	8,0	12,0	14,0			40,0		
Aménager des cimetières sécurisés dans la capitale et les sous-préfectures	12,0		1,8	2,4	3,6	4,2			12,0		
Programme de Protection et valorisation des biens culturels et le soutien à la création culturelle	173,0	0,0	26,0	34,6	51,9	60,6			173,0		
Construire et aménager un bureau régional des archives à la capitale régionale (institutionnalisation, structures, équipements et services)	22,4		3,4	4,5	6,7	7,9			22,4		
Construire et équiper un centre culturel régional à la capitale	29,2		4,4	5,8	8,8	10,2			29,2		
Construire et équiper un centre culturel dans les sous-préfectures	66,6		10,0	13,3	20,0	23,3			66,6		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		

Construire et équiper un centre culturel dans les localités les plus importantes	54,8		8,2	11,0	16,4	19,2			54,8		
Programme d'amélioration de l'accès au logement	5 421,5	1 077,6	1 082,6	1 098,9	1 080,9	1 081,5			5 421,5		
Développement des nouveaux pôles d'extension urbaine (SDAU)	5 140,0	1 028,0	1 028,0	1 028,0	1 028,0	1 028,0			5 140,0		
Déplacement des poches d'habitat précaire (SDAU)	248,0	49,6	49,6	49,6	49,6	49,6			248,0		
Mener une étude d'inventaire sur le logement incluant un volet sur l'évaluation de la gestion foncière, le besoin en logement et la construction des maisons répondant aux attentes des ménages et l'intégration des informations dans une base de données	3,0		0,5	2,6					3,0		
Mettre en place une politique de l'habitat et une stratégie de gestion foncière	3,0		0,5	2,6					3,0		
Mener une étude sur les procédures et des coûts administratifs et fiscaux et de leurs impacts sur le coût d'accès au logement et les délais de construction et l'application des recommandations	3,0		0,5	2,6					3,0		
Elaborer et appliquer de procédures d'urbanisme simplifiées et adaptées aux capacités techniques et administratives de la région	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Réaliser une étude technique pour la mise en place d'un plan de viabilisation et de parcellisation des sites sélectionnés par la préfecture et le conseil régional	11,0		1,7	9,4					11,0		
Mener une étude sur l'accès au crédit et financement et la mise en place d'un mécanisme pour développer l'accès de la population au financement	2,5		0,4	2,1					2,5		
Mettre en place un système coopératif pour la construction de logements des catégories à faibles revenus	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Mettre en place un dispositif facilitateur et de dynamisation du crédit au logement	5,0		0,8	1,0	1,5	1,8			5,0		
Programme de développement de l'action civique, du sport, des loisirs et de la jeunesse	275,5	0,0	41,3	56,4	82,1	95,7			275,5		
Elaborer et réaliser des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'action civique et la culture de la paix	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Concevoir et mettre en œuvre de projets pilotes d'éducation sur le genre et le développement	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Elaborer des contenus de cours et la formation d'éducateurs civiques et d'animateurs de l'action civique	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Définir un modèle type d'un Centre Régional de Services Civiques	2,0		0,3	1,7					2,0		
Elaborer et mettre en œuvre un projet de formation des enseignants, chefs d'établissements et conseillers pédagogiques sur le civisme	9,0		1,4	1,8	2,7	3,2			9,0		
Construire des centres de développement communautaire dans les sous-préfectures et certains pôles locaux de développement	96,0		14,4	19,2	28,8	33,6			96,0		
Mobilisation d'un fonds communautaire pour le développement de l'action civique, du sport et des loisirs	160,5		24,1	32,1	48,2	56,2			160,5		
Programme de mise en place d'un système d'assurance sociale pour tous et le renforcement de la solidarité sociale	100,0	0,0	15,0	26,5	27,0	31,5			100,0		
Mettre en place un programme de sensibilisation et de mobilisation sociale sur l'organisation et le renforcement de la solidarité sociale	1,0		0,2	0,2	0,3	0,4			1,0		
Mettre en place un programme sur la citoyenneté et l'autogestion	1,0		0,2	0,2	0,3	0,4			1,0		
Mettre en place un programme pour la mise en place des mécanismes de changement de comportement	1,0		0,2	0,2	0,3	0,4			1,0		
Mettre en place un programme de sensibilisation et de mobilisation sociale sur l'organisation et le renforcement de la solidarité	1,0		0,2	0,2	0,3	0,4			1,0		
Réaliser une étude pour identifier les personnes adultes dépendantes et à besoins spéciaux ainsi que les services adaptés à offrir	2,0		0,3	1,7					2,0		
Définir un modèle type d'un centre d'accueil	1,0		0,2	0,9					1,0		
Construire des centres d'accueil pour adultes dépendants dans la capitale et les sous-préfectures	45,0		6,8	9,0	13,5	15,8			45,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Mener une enquête de recensement incluant une évaluation des besoins et l'identification des enfants handicapés non intégrables au système scolaire régulier ainsi que l'intégration des informations dans une base de données	2,0		0,3	1,7					2,0		
Elaborer et appliquer un cadre de régulation des services offerts dans les centres d'éducation spécialisée pour l'enfance inadaptée et pour les services d'accompagnement	3,0		0,5	2,6					3,0		
Définir un modèle type d'un centre d'éducation spécialisée	2,0		0,3	1,7					2,0		
Construire des centres d'éducation spécialisée pour les enfants à besoins spéciaux	32,0		4,8	6,4	9,6	11,2			32,0		
Elaborer et mettre en œuvre de méthodes pédagogiques et de matériels didactiques appropriés pour l'éducation spéciale	9,0		1,4	1,8	2,7	3,2			9,0		
Assistance aux groupes vulnérables et aux réfugiés (PIP)										PAM	
Programme de développement de l'égalité de genre	57,0	0,0	10,5	12,1	15,9	18,6			57,0		
Mettre en place un comité interservices déconcentrés et décentralisés pour la mise en place d'un plan d'action local de la politique d'égalité de genre et le suivi évaluation des projets liés	1,0		1,0						1,0		
Mettre en place dans chaque service déconcentré un point focal genre pour la sensibilisation sur l'égalité des sexes et formation du personnel	1,0		0,5	0,5					1,0		
Former les personnels des institutions et administrations publiques sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes	4,5		0,7	0,9	1,4	1,6			4,5		
Elaborer et mettre en œuvre de mesures d'action positive favorisant l'intégration des femmes dans les appareils politiques, administratifs et techniques	1,0		0,5	0,5					1,0		
Faciliter l'application de la loi de quota portant sur l'intégration des femmes dans les services publics de la région	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Renforcer les moyens pour la mise en œuvre du code de la famille pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence faite aux femmes	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		

Renforcer les moyens pour la lutte contre les violences faites aux femmes, créer une banque des données dans la région	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Créer une cellule d'écoute contre toute violence fait aux femmes (violences physiques, MGF, viols)	5,0		0,8	1,0	1,5	1,8			5,0		
Poursuivre les campagnes de sensibilisation contre les mutilations génitales féminines (MGF) et mettre en application la loi contre le MGF	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Poursuivre les campagnes de sensibilisation contre les stéréotypes sexistes	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Créer un répertoire des organisations de femmes, des ONG et des associations travaillant dans le domaine du genre	1,0		0,5	0,5					1,0		
Réaliser des campagnes de communication sur la scolarisation de jeunes filles et l'égalité des sexes (concevoir et diffuser des émissions audiovisuelles en matière d'égalité hommes/ femmes)	7,0		1,1	1,4	2,1	2,5			7,0		
Elaborer et mettre en œuvre des actions de sensibilisation de la population à l'égalité de genre	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Appuyer les femmes entrepreneures et créer un répertoire des femmes entrepreneures	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Mettre en place un fonds pour l'autonomisation des femmes (Activités Generatrices des Revenus)	20,5		3,1	4,1	6,2	7,2			20,5		

7 237,0	1 089,6	1 360,0	1 483,6	1 608,7	1 695,2	0,0	0,0	7 237,0		
----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	------------	------------	----------------	--	--

(en millions de FDJ)

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
OS4. Promouvoir une bonne gouvernance locale		Total 2016-2020 :					1 846,3			Millions FDJ	
Programme d'Appui au processus de décentralisation par une définition précise et établie de la répartition des rôles et responsabilités	105,0	2,6	17,3	22,1	29,3	33,8			105,0		
Mettre en place un comité technique permanent pour revoir les textes de la décentralisation et améliorer son cadre d'application ainsi que sa vulgarisation	2,0		0,3	1,7					2,0		
Créer un comité du suivi-évaluation du PDR 2015-2019	1,0		1,0						1,0		
Appui institutionnel pour le suivi du (SDAU)	13,0	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6			13,0		
Recruter des ressources humaines compétentes ayant pour mandat de coordonner la mise en œuvre et le suivi de la planification stratégique ; (3 cadres recrutés au près du conseil régional sur une période de 5 ans soit 180 mensualités)	54,0		8,1	10,8	16,2	18,9			54,0		
Renforcer les capacités des membres du comité du suivi-évaluation du PDR 2015-2019 (la gestion axée sur les résultats, la passation des marchés, sur la budgétisation des programmes et des notions sur l'aménagement, l'urbanisme et l'environnement)	35,0		5,3	7,0	10,5	12,3			35,0		
Programme de révision du cadre légal et de renforcement de l'action des élus	169,0	0,0	40,5	43,3	42,2	43,0			169,0		
Mener une étude d'évaluation sur le degré de la participation citoyenne notamment aux affaires publiques, leur droit et devoir	3,0		0,5	2,6					3,0		
Elaborer et diffuser un guide spécifiant les droits et obligations en matière civile et pénale (administration publique, collectivités territoriales, représentants des citoyens)	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Organiser des journées annuelles de promotion économique et d'investissement de la région en vue de discuter sur l'environnement et le droit des affaires ainsi que des priorités économiques	12,0		3,0	3,0	3,0	3,0			12,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Mettre en place des campagnes de sensibilisation, de formation et d'information sur la citoyenneté, l'autogestion et l'indépendance	4,5		0,7	0,9	1,4	1,6			4,5		
Elaborer avec une large diffusion un guide spécifiant les droits et obligations des partenaires du développement économique (administration publique, collectivités territoriales, secteur privé des affaires et entrepreneurs individuels)	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Mettre en place un mécanisme de pilotage et de suivi de l'application du cadre légal des affaires	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Mettre en place des campagnes de sensibilisation, de formation et d'information sur les textes sur l'ensemble du territoire	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Appuyer l'organisation de réunions trimestrielles entre les élus de la région et les services déconcentrés pour échanger sur la situation socio-économique et administrative de la région en produisant un procès verbal ; (4 réunions par an sur 5 ans)	10,0		2,5	2,5	2,5	2,5			10,0		
Appuyer l'organisation de réunions bi-annuelles entre les élus des cinq régions pour échanger sur la situation de la mise en œuvre des PDR des régions en produisant un procès verbal ; (2 réunions par an sur 5 ans)	4,5		1,1	1,1	1,1	1,1			4,5		
Appuyer l'organisation de deux voyages d'échange avec les élus locaux de la sous-région (COMESA) (2 voyages de 7 jours pour 5 élus par an durant 5 ans)	125,0		31,3	31,3	31,3	31,3			125,0		
Programme de modernisation et de renforcement de l'administration déconcentrée	402,4	0,0	60,4	81,8	120,1	140,1			402,4		
Faire un recensement de personnels et services mis à la disposition de l'administration décentralisée et l'intégration des informations dans une base de données	2,0		0,3	1,7					2,0		
Renforcer (outils et procédures de gestion administrative et de projets) les services déconcentrés et autres antennes régionales dans la région	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Mettre en place des manuels de procédures clarifiant les rôles, missions et prérogatives pour le Conseil régional	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		
Réhabiliter l'actuel bâtiment du Conseil Régional	5,0		0,8	1,0	1,5	1,8			5,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Créer une antenne régionale de la RTD	53,4		8,0	10,7	16,0	18,7			53,4		
Construire et équiper des centres administratifs de 60 m2 dans les sous-préfectures et les localités importantes pour rapprocher le conseil régional des administrés et offrir un meilleur de collaboration avec les services déconcentrés ; (3 sous-préfectures et 5 localités)	336,0		50,4	67,2	100,8	117,6			336,0		
Programme de modernisation et le renforcement de l'administration centrale	23,0	0,0	5,0	9,3	4,4	4,5			23,0		
Mener une étude d'évaluation sur les personnels et services existants et manquants et l'intégration des informations dans une base de données	2,0		0,3	1,7					2,0		
Mettre en place un projet pour compléter la déconcentration des services manquants au niveau de la région	2,0		0,3	1,7					2,0		
Elaborer et mettre en œuvre une politique de recrutement, de motivation et de déploiement de fonctionnaires dans les administrations déconcentrées	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Mettre en place un programme de renforcement (outils et procédures de gestion administrative et de projets) des services déconcentrés et autres antennes régionales dans la région	2,0		0,3	1,7					2,0		
Mettre en place une réunion mensuelle regroupant le préfet, les sous-préfets et leurs collaborateurs, le Président du Conseil régional, les conseillers régionaux et leurs collaborateurs en vue de présenter le bilan de chaque service et discuter sur les bonnes pratiques et les lacunes de l'application des procédures ; (12 réunions par an sur 5 ans)	15,0		3,8	3,8	3,8	3,8			15,0		
Programme de renforcement de la société civile	190,0	0,0	29,0	42,8	54,7	63,6			190,0		
Mener une étude d'évaluation sur les associations de la société civile ainsi que leurs partenaires et l'intégration des informations dans une base de données	7,0		1,1	6,0					7,0		
Mettre en place un projet d'appui à la formation et renforcement des capacités des associations de la société civile	15,0		2,3	3,0	4,5	5,3			15,0		
Mettre en place une commission pour la révision de la régulation existante sur les associations et organismes avec ou sans but lucratif	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Elaborer avec une large diffusion un guide spécifiant les droits et obligations des partenaires impliqués (administration publique, collectivités territoriales et associations)	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Mettre en place un mécanisme de pilotage et de suivi de l'application du cadre légal du secteur associatif	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Etablir des calendriers de rencontres régulières d'information et de coordination entre les associations ou fédérations et le Conseil régional et la préfecture ; (4 réunions par an sur 5 ans)	5,0		1,3	1,3	1,3	1,3			5,0		
Mettre en place un système d'information à l'intention de la société civile	7,0		1,1	1,4	2,1	2,5			7,0		
Mettre en place un fonds pour financer les initiatives locales de développement des membres des associations ou fédérations de la région ; (30 projets communautaires plafonnés à 5 millions)	150,0		22,5	30,0	45,0	52,5			150,0		
Programme de renforcement de l'administration de la justice et de la sécurité	816,0	0,0	122,4	163,2	244,8	285,6			816,0		
Construire et équiper des centres administratifs pour le tribunal traditionnel en mettant un personnel qualifié de la justice republicaine pour enregistrer et classer officiellement les decisions dans les sous-préfectures et 7 localités	112,5		16,9	22,5	33,8	39,4			112,5		
Construire et équiper des centres administratifs pour déployer les forces de police et de gendarmerie ayant toutes les capacités en matière de capital humain, logistique et financier pour la sécurité des biens et des personnes dans les sous-préfectures et 7 localités	182,0		27,3	36,4	54,6	63,7			182,0		
Déconcentrer et mettre en place une unité d'urgence et d'incendie avec des bases opérationnelles ayant toutes les capacités en matière de capital humain, logistique et financier dans les sous-préfectures et 7 localités	450,0		67,5	90,0	135,0	157,5			450,0		
Sécuriser les frontières et construire des postes frontaliers	65,0		9,8	13,0	19,5	22,8			65,0		
Organiser de campagnes de sensibilisation de la population sur la sécurité, la justice et la responsabilité réciproque des ayant devoirs et ayant droit sur l'ensemble du territoire	6,5		1,0	1,3	2,0	2,3			6,5		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		
Programme d'Appui aux autorités régionales pour une mise en œuvre réussie du Plan de Développement Régional	61,0	0,0	9,2	12,2	18,3	21,4			61,0		
Renforcer l'adhésion de l'ensemble des intervenants à la présente planification stratégique en organisant des ateliers de sensibilisation et de formation sur la gestion de connaissances en vue de revitaliser et renforcer les connaissances de la communauté	10,0		1,5	2,0	3,0	3,5			10,0		
Mettre en place un comité de reporting (préfecture, CR, SD, parlementaire, association de la société civile, Okals/chef de village, organismes internationaux présents) de la coordination de la planification stratégique	6,0		0,9	1,2	1,8	2,1			6,0		
Établir et mettre en œuvre une stratégie de communication pour informer la population et l'ensemble de la communauté sur la progression de la planification stratégique	6,5		1,0	1,3	2,0	2,3			6,5		
Doter les moyens logistiques nécessaires au conseil régional	38,5		5,8	7,7	11,6	13,5			38,5		
Programme d'Appui au Comité Régional pour une meilleure compréhension des enjeux économiques	26,5	0,0	4,0	10,2	5,7	6,7			26,5		
Mettre en place un Conseil Economique et Social de la Région d'ALI SABIEH (CESAS) composé des responsables des commerçants, le représentant de la Chambre de Commerce de Djibouti, des services déconcentrés, représentants de l'administration centrale, les élus pour gérer le développement économique de la région sous la responsabilité du président du CR (planification, budgets, fiscalité...) qui délibère et rédige les PVs ; (deux experts pour l'encadrement - 10 jours)	5,0		0,8	4,3					5,0		
Elaborer et mettre en œuvre de mesures incitatives et de dispositions administratives pour favoriser le développement de l'industrie locale (petites unités de production, l'agroalimentaire) et de développement touristique ; (Un experts pour l'encadrement - 5)	2,5		0,4	2,1					2,5		
Etablir et mettre en œuvre une stratégie favorisant l'exploitation des ressources naturelles avec la participation de capitaux privés	9,0		1,4	1,8	2,7	3,2			9,0		
Etablir et mettre en œuvre une stratégie favorisant l'exploitation de zones touristiques, commerciales et industrielles avec la participation de capitaux privés	10,0		1,5	2,0	3,0	3,5			10,0		
Programme de Renforcement des politiques budgétaires et fiscales	53,4	0,0	8,0	25,8	9,1	10,6			53,4		
Mettre en place un cadre de référence cohérent à la Loi de la décentralisation en vue de renforcer le pouvoir du Conseil Economique et Social de la Région d'ALI SABIEH (CESAS)	10,0		1,5	8,5					10,0		

Objectifs / Actions	Total 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Acquis Etat	Acquis Fin. Ext./Autres	A rechercher		

Mener une étude pour la mise en place de la fiscalité locale et publier le manuel des procédures douanières afin de rassurer les opérateurs économiques souhaitant investir dans la région	7,5		1,1	6,4					7,5		
Actualiser les registres de propriétés foncières, industrielles et commerciales et mettre en place une taxation	3,5		0,5	3,0					3,5		
Déconcentrer/décentraliser la trésorerie régionale d'ALI SABIEH	19,0		2,9	3,8	5,7	6,7			19,0		
Réaliser une étude pour déterminer les voies et moyens pour commercialiser les produits agricoles	2,2		0,3	1,9					2,2		
Inciter l'installation des branches bancaires dans la région d'ALI SABIEH avec la mise en place de virement bancaire simultané des salaires des employés des différents ministères sectoriels présents dans la région	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		
Produire et publier régulièrement des statistiques économiques et des activités commerciales sous la supervision du CESAS et du Conseil Régional	7,2		1,1	1,4	2,2	2,5			7,2		

1 846,3	2,6	295,6	410,6	528,5	609,0	0,0	0,0	1 846,3		
----------------	------------	--------------	--------------	--------------	--------------	------------	------------	----------------	--	--